





« Oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau
sans source, un arbre sans racine. »

Proverbe chinois



D'HIER À AUJOURD'HUI

SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

RICHARD DAVID

Conception, réalisation, recherche et rédaction (2014)

Richard David

Recherche photographique (2014)

Richard David

Recherche et rédaction (mise à jour 2023)

Histoire et Archives Laurentides

Recherche photographique (mise à jour 2023)

Histoire et Archives Laurentides

Conception graphique et mise en pages

Facteur G communication

Révision historique

Histoire et Archives Laurentides

Révision linguistique

Communications Kelazar

Impression

Marquis Imprimeur

Photographie de la première de couverture

Titre: Groupe de pompiers volontaires près de la nouvelle pompe à vapeur

Année: Après 1889

Photographe: Jos Bélanger

Source: Histoire et Archives Laurentides, Fonds M^{gr} Paul Labelle, PO12,S04,DO1,P24

Photographie de la quatrième de couverture

Titre: Groupe de policiers et de pompiers devant le poste de la rue Saint-Georges

Année: Entre 1932 et 1963

Photographe: Georges Allaire

Source: Histoire et Archives Laurentides, Fonds M^{gr} Paul Labelle, PO12,S04,DO1,P17

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés.

Toute reproduction d'un extrait de ce livre par quelque procédé que ce soit est strictement interdite sans une autorisation écrite de la Ville de Saint-Jérôme.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives Canada, 2023.

Imprimé au Canada.

ISBN 978-2-920253-10-0

MOT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Le 16 mai 2023 est une date charnière dans l'histoire du Service de la sécurité incendie de Saint-Jérôme (SSISJ), une organisation qui a évolué grâce à la passion et au dévouement de ses membres.

En effet, il y a 150 ans naissait le Département du feu de la Cité de Saint-Jérôme, le premier corps de pompiers de la région des Laurentides. Nous étions alors aux balbutiements d'une organisation dédiée à la sécurité des citoyens, et son histoire sera parsemée de jalons importants.

L'ouvrage de collection magnifiquement illustré que vous tenez entre vos mains vous propose un voyage éclairant dans le temps. À travers ses pages, vous constaterez à quel point notre ville a évolué, grandi, tout en rendant hommage aux gens qui ont forgé notre histoire.

Aujourd'hui, le Service de la sécurité incendie amorce un nouveau tournant. Pour relever haut la main les défis qui s'annoncent, nous devons non seulement capitaliser sur notre histoire, mais également sur nos forces actuelles et futures, comme nous l'avons toujours fait d'ailleurs. C'est en ayant l'esprit et le cœur remplis d'espoir que j'affirme que notre avenir sera riche.

Bonne lecture!

Patrice Brunelle
Directeur
Service de la sécurité incendie de Saint-Jérôme

MOT DU SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC

Grâce à ce livre, vous pourrez constater à quel point les pompiers sont engagés dans leur communauté. S'ils sont présents lors des situations urgentes et des sinistres naturels, ils sont aussi très impliqués dans des activités de bénévolat pour aider les gens éprouvés par la vie. En effet, ils participent à des événements locaux, comme des collectes de fonds pour des organismes de bienfaisance et des défilés de Noël. Ils organisent également des journées portes ouvertes dans les différentes casernes.

Évidemment, le métier de pompier a beaucoup changé au fil du temps. Aujourd'hui, les interventions sont de plus en plus diversifiées et, par le fait même, de plus en plus complexes. L'évolution constante des technologies et l'apparition de nouveaux composites, auxquels les pompiers doivent s'adapter, amènent de nouveaux défis, et ils les relèvent au détriment de leur santé, voire de leur vie! D'ailleurs, les dernières statistiques mentionnent que les pompiers sont plus à risque de développer des cancers que le reste de la population.

Le Syndicat des pompiers de Saint-Jérôme, qui est actuellement constitué de plus de 50 personnes, a été fondé le 29 novembre 1951. En plus d'offrir de la formation continue, il travaille sans relâche à défendre les droits et les intérêts de ses membres, tout en veillant à la sécurité des Jérômiens. Les pompiers, qui ont la mission de prévenir et de combattre les incendies ainsi que de protéger les gens et leurs biens, sont des professionnels compétents et efficaces, capables d'affronter toutes les situations d'urgence. Il est important de reconnaître la portée de leurs actions. C'est pourquoi les membres et la direction du Syndicat des pompiers de Saint-Jérôme tiennent à remercier monsieur Richard David pour son implication dans la création de ce livre. Merci aussi à Histoire et Archives Laurentides d'avoir contribué à cet ouvrage.

Dominic Pagé

Président

Syndicat des pompiers du Québec

Section Saint-Jérôme

MOT DU MAIRE

Depuis 150 ans, les pompiers de Saint-Jérôme veillent à notre sécurité. Ils protègent nos vies, nos biens, notre patrimoine et notre ville. Au fil des ans, ces héros ont laissé un héritage digne de mention. Cet héritage a d'ailleurs fait la renommée du Service de la sécurité incendie que nous connaissons aujourd'hui.

Riche de son histoire, le Service de la sécurité incendie compte aujourd'hui 61 pompiers qui contribuent, chaque jour, à notre sentiment de sécurité collectif grâce à leur professionnalisme, à leur compétence et à leur présence. Ces personnes dévouées constituent une fierté pour notre communauté, mais aussi une source d'inspiration pour tous les Jérômiens.

Ce livre souvenir se veut une façon de témoigner toute notre reconnaissance aux pompiers. Il représente aussi une façon de faire rayonner le Service de la sécurité incendie de Saint-Jérôme et de souligner la contribution, à notre société, de ces gens au courage et à la bravoure exemplaires.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à cette magnifique œuvre littéraire, un véritable voyage dans le temps. Cette publication illustre à merveille les moments charnières de notre Service de la sécurité incendie. Un merci particulier à Richard David et à Histoire et Archives Laurentides, qui ont contribué largement à la création de ce livre.

En terminant, j'aimerais souligner, au nom de tous les Jérômiens, le travail des membres anciens et actuels de notre corps de pompiers. Merci de votre apport à notre communauté. Merci de continuer à nous protéger dans les années, les décennies et les siècles à venir.

Marc Bourcier
Maire
Ville de Saint-Jérôme



TABLE DES MATIÈRES

13 AVANT-PROPOS
14 REPÈRES CHRONOLOGIQUES

18 **PARTIE 1**
1834-1873 | DÉBUTS

22 **PARTIE 2**
1873-1989 | POSTE
DE POLICE ET DE POMPIERS
DE LA RUE SAINT-GEORGES

34 **PARTIE 3**
1989-2023 | CASERNES

38 **PARTIE 4**
CHEFS ET DIRECTEURS

44 **PARTIE 5**
INCENDIES MAJEURS

68 **PARTIE 6**
VÉHICULES D'INCENDIE
ET ÉQUIPEMENTS

84 **PARTIE 7**
PRÉVENTION, FORMATIONS
ET IMPLICATION DANS
LA COMMUNAUTÉ

98 **PARTIE 8**
MISSION ET VALEURS

115 BIBLIOGRAPHIE
NOTES ET RÉFÉRENCES

116 REMERCIEMENTS



AVANT-PROPOS

L'idée m'est venue de faire revivre, à travers un livre, les ancêtres qui ont participé à la fondation de notre Service de la sécurité incendie ainsi que les différents acteurs qui ont contribué à sa transformation au cours des années. Tout au long de ma recherche, je n'ai pu m'empêcher de penser à la volonté et au courage extraordinaires dont ont fait preuve mes prédécesseurs. Saint-Jérôme a connu des heures sombres, mais elle a toujours su renaître de ses cendres !

Un jour, alors que j'étais assis sur un banc avec ma femme au bar laitier Casavant, sur la rue Saint-Georges, tout près du gros cornet symbolique de l'endroit, je me suis mis à compter, en regardant de gauche à droite, les différents endroits où mes collègues et moi avons eu à intervenir au cours de notre carrière. Croyez-le ou non, j'ai répertorié une douzaine d'incendies majeurs dans cette petite section de la ville seulement !

Bien entendu, certains bâtiments ont été reconstruits ; d'autres ont été réparés ou sont restés vacants. Le nombre d'incendies à la grandeur de la ville, de 1834 à aujourd'hui, demeure tout de même phénoménal. Saint-Jérôme est aussi passée de 700 habitants, en 1856, à plus de 80 000 habitants en 2023. Ce nombre ne cesse d'ailleurs d'augmenter étant donné que la ville est en pleine expansion.

L'histoire du Service de la sécurité incendie mérite d'être connue. Vous allez maintenant voyager dans le temps, des chevaux traînant une pompe à vapeur et du tocsin de l'église sonnante l'alarme aux nouvelles technologies, qui sont en constante évolution.

Beaucoup de choses ont évidemment changé au fil des ans, que ce soient les méthodes pour combattre les incendies (étude des phénomènes thermiques), la formation, la prévention faite auprès des citoyens, l'équipement et la sécurité des intervenants.

Sur ce, je vous laisse découvrir l'histoire de notre Service de la sécurité incendie. C'est avec plaisir que je partage avec vous ma passion ainsi que celle de tous mes confrères de travail pour ce métier exceptionnel.

Bon voyage !



Richard David

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1834

La paroisse de Saint-Jérôme voit le jour. Le village est connu sous le nom de Dumontville. Ce nom vient de la famille Dumont, qui, au 18^e siècle, était propriétaire de la seigneurie des Mille-Îles.

1839

La première église est construite face à la rivière, à l'emplacement actuel du parc Labelle. L'alarme d'incendie est donnée par le tocsin de l'édifice religieux. Toute la population du village se charge, par corvée, d'éteindre les incendies. Il n'y a pas encore de brigade de pompiers, et chaque habitant a l'obligation de combattre les flammes, sous peine d'amende ou d'emprisonnement.

1856

Le premier maire du village, maintenant connu sous le nom de Saint-Jérôme, Godefroy Laviolette, ainsi que les conseillers mettent en place plusieurs services pour assurer le bon ordre et prévenir les incendies.

1857

Le 12 janvier, Émilien Valiquette est nommé premier policier et inspecteur en incendies. Il est responsable de l'application du règlement n° 3. Ce règlement stipule que le constable est obligé de donner des amendes aux personnes qui rôdent autour des bâtiments, une pipe à la bouche ou des chandelles allumées à la main. La pipe doit être éteinte et rangée, et les chandelles, placées sous verre. Quant aux vendeurs d'allumettes, ils doivent s'assurer de serrer ces articles dans des boîtes métalliques.

1858

Le 7 janvier, le premier amendement concernant l'obligation du ramonage des cheminées tous les trois mois est adopté.

1859

Les contribuables du village demandent, sous forme de requête, l'achat d'une pompe à incendie. Cette demande sera approuvée quelques années plus tard.

1863

Le premier marché public de style néoclassique américain est construit sur la rue Saint-Georges. À l'arrière du marché, donnant sur l'ancienne rue De Villemure, se trouve une section destinée au rangement de l'équipement nécessaire pour combattre les incendies du village.

1868

Le curé Antoine Labelle arrive à Saint-Jérôme pour diriger la paroisse. Il accorde une grande importance à la protection et la sécurité des citoyens.

1869

Michel Laporte est nommé surveillant (inspecteur) au Service de la sécurité incendie. Sa mission est notamment de s'assurer que les cheminées sont en pierre ou en brique. Les tuyaux à fumée métalliques simples sont dorénavant interdits.

1873

Le maire Godefroy Laviolette ainsi que les conseillers Jean-Baptiste Lefebvre de Villemure et Joseph Desforges adoptent le règlement n° 55. Il concerne notamment l'entretien de la pompe nouvellement achetée à 325 \$.

La première compagnie bénévole de pompiers, qui est formée de 15 volontaires, voit aussi le jour ainsi que des politiques par rapport aux primes. En effet, le premier pompier rendu à la station de la pompe obtiendra 3 \$ et le second, 2 \$.

1874

Le capitaine Stanislas Deschambault et son lieutenant Charles Moranville sont nommés. Ils remplacent le maire et son secrétaire à la direction de la compagnie bénévole. À cette période, il n'y a aucun aqueduc dans le village.

1875

Le maire Godefroy Laviolette et les conseillers proposent l'étude d'un projet de construction d'un aqueduc en bois d'une longueur d'environ 190 arpents s'approvisionnant directement dans la rivière du Nord. Ce projet verra le jour une année plus tard.

1876

Le chemin de fer reliant Saint-Jérôme et Montréal est inauguré. Le curé Antoine Labelle est très impliqué dans le développement du village.

1879

Le 23 octobre, le règlement n° 87 sur la régie des pompiers est adopté. Il touche notamment à l'organisation de la compagnie de pompiers et de leurs tâches.

1885

Le service de la police et la compagnie bénévole de pompiers sont maintenant réunis dans les locaux situés à l'arrière de la nouvelle bâtisse du marché public. Ils partagent le bâtiment avec des commerçants.

1886

Le 18 mars, une nouvelle pompe à vapeur est achetée de l'Angleterre. La pompe possède 15 pieds de tuyaux d'aspiration et 25 pieds de tuyaux de refoulement. Elle arrive de Montréal par train, escortée par le directeur du Service de la sécurité incendie de Sainte-Thérèse, monsieur Charbonneau.

1887

Le règlement n° 127 est adopté. Ce règlement mentionne la création et l'organisation d'une nouvelle compagnie formée d'une vingtaine de pompiers. Tous les membres recevront un insigne permettant de les identifier.

1891

Le tocsin de l'église est remplacé par la sonnerie d'un système d'alarme électrique.

1899

L'aqueduc en bois est remplacé par un nouvel aqueduc en fer.

1911

Un incendie majeur se déclare au magasin général de Bruno Beaulieu, sur la rue Saint-Anne (aujourd'hui rue de la Gare). Des cartouches ou de la dynamite ainsi que de l'essence provenant d'un réservoir souterrain ont malheureusement servi d'accélérateurs. Alors que les flammes englutissent les bâtiments, le curé de la Durantaye organise une procession. Avec des femmes et des enfants, il forme un cercle autour du feu. Cette intervention a peut-être eu un effet miraculeux sur l'incendie, car, soudainement, le vent du nord-ouest s'est levé et a poussé les flammes du côté le moins habité de la ville, aidant par le fait même les pompiers. À la suite de cet événement, 25 maisons sont détruites et plusieurs familles se retrouvent à la rue.

1912

Le 27 mai, le règlement n° 98 est adopté pour la formation et l'organisation d'une brigade d'incendie visant à remplacer la compagnie de pompiers. Ce règlement comporte 34 articles à ce sujet.

1920

Pour améliorer l'efficacité des interventions et de réduire les coûts, le courtier en assurances Charles Lorrain suggère de former deux organisations bien distinctes : un corps de policiers et un service de pompiers.

1929

La nouvelle station de policiers et de pompiers est inaugurée. Pour la construction de cette nouvelle station, qui remplace le marché public, le conseil municipal de la Ville a adopté un règlement d'emprunt de 55 000 \$.

1947

Le chef Raoul Latour se nomme un assistant, Roland Brunet, pour diriger les services de police et d'incendie.

1951

Par suite d'une sentence arbitrale, deux divisions bien distinctes sont formées : celle des policiers et celle des pompiers.

1962

Un incendie se déclare au collège des Frères des Écoles chrétiennes, le 24 février.

1963

Le chef Raoul Latour prend sa retraite. Il est remplacé par Roland Brunet. Ce dernier est responsable des deux services.

1965

Une première échelle aérienne est achetée. Le numéro 3-65 lui est attribué.

1969

Le conseil municipal nomme le premier directeur du Service de la sécurité incendie, Claude Lacasse. Cet homme deviendra plus tard le président de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec. Lors de son décès en 1982, des funérailles civiques seront célébrées en son honneur.

1970

Le 28 décembre, un incendie se déclare au restaurant Chez Nantel, situé sur la rue De Montigny.

1977

Un feu éclate à la compagnie Tricofil, au coin des rues Castonguay et Laviolette, aujourd'hui remplacée par l'immeuble de bureaux situé au 55, rue Castonguay.

1981

Un incendie se déclenche à la cathédrale, le 23 décembre, durant une célébration de la messe.

1982

Après le décès du directeur Claude Lacasse, le chef de police Jean-Claude Rondou est nommé directeur par intérim de la sécurité publique. Il dirige les services de pompiers et de policiers. Il a comme directeur adjoint Jacques Charbonneau.

1984

Le 27 mars, lors d'un appel en direction de l'ancien manège militaire, qui se trouve sur la rue Fournier, le pompier Jean-Charles Alarie perd la vie.

1986

Le nouveau directeur du Service de la sécurité incendie est nommé. Jacques Charbonneau occupe maintenant ce poste.

1987

Un feu éclate à l'entrepôt de matériaux Eagle Lumber Co., le 29 décembre.

1989

Un incendie se déclare à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. Il nécessite l'évacuation complète de l'urgence de l'hôpital. Cinq victimes sont malheureusement rapportées. La même année, une nouvelle bâtisse comprenant une caserne d'incendie et un poste de police est érigée sur la rue Trudel (aujourd'hui rue Filion).

1994

Un incendie prend naissance à la brasserie La Pendule, en face de l'hôpital.

1996

La nouvelle centrale du 911 est créée le 20 novembre.

1998

Guy Meilleur remplace Jacques Charbonneau à la direction, puisque ce dernier prend sa retraite.

2001

L'autobus de l'Association d'aide aux sinistrés des Basses-Laurentides voit le jour. Bernard Brunet en est le responsable pendant plusieurs années. Il est entouré de quelques bénévoles.

2002

Les villes de Bellefeuille, de Lafontaine et de Saint-Antoine fusionnent avec Saint-Jérôme.

2004

Un incendie majeur se déclare dans l'église du secteur de Bellefeuille, sur le boulevard de La Salette. Deux pompiers sonnent l'alarme en passant par hasard sur les lieux.

2008

Des appartements sur la rue Blondin sont en flamme.

2009

Un incendie se déclare à l'entrepôt du 500, boulevard Lajeunesse, le plus gros brasier de la ville depuis 25 ans.

2014

Le club et l'hôtel Saint-Pierre, dans le secteur Saint-Antoine, brûlent.

2019

Saint-Jérôme, Prévost et Saint-Hippolyte concluent une entente visant la centralisation de la gestion administrative des services de la sécurité incendie. Cette nouvelle structure met en commun les employés-cadres au sein d'un état-major unifié. La responsabilité est confiée au directeur du Service de la sécurité incendie de Saint-Jérôme.

2020

Deux feux de forêt se sont déclarés durant l'année, ce qui est rarissime à Saint-Jérôme. La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) est appelée sur les lieux.

2021

En janvier, le restaurant Coco Crêpes et la maison Langwell, aussi connue sous le nom de maison Millaire, sont détruits dans un incendie. La maison Langwell, dont la construction remontait à 1838, était la plus vieille bâtisse du centre-ville toujours existante.

2022

Le Service de la sécurité incendie de Saint-Jérôme a un nouveau camion pompe-échelle technologique.



PARTIE 1

1834-1873 | DÉBUTS

Source : Inconnue.

C'est dans cette petite église construite entre 1837 et 1839 et située dans l'actuel parc Labelle que le clocher sonne l'alarme. Tous les habitants du village combattent, par corvée, les incendies. Pas de brigade de pompiers, ni de pompes à incendie, ni de boyaux, mais du cœur à l'ouvrage et une entente surprenante ! C'est le maire du village qui organise le transport des seaux d'eau. D'un côté, il y a les femmes; de l'autre, les hommes. Les seaux vides sont transportés de mains en mains à la rivière pour le remplissage. Par le même processus, ils sont remontés, pleins, sur le lieu de l'incendie pour éteindre le feu.







Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D01,P05.

◀ Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection SHRN, P005,S11,P27.

ANNÉE HABITANTS

1856 Moins de 700

1871 1 159

1877 1 800

1881 2 032

1891 2 868

1895 2 914

1901 3 619

1911 3 473

1921 5 491

1925 7 044

1931 8 961

1941 11 329

1945 15 318

1951 17 685

1961 24 546

1971 26 524

1981 25 123

1986 23 316

1996 23 916

2006 63 729

2016 74 346

2021 80 213



PARTIE 2

1873-1989 | POSTE DE POLICE ET DE POMPIERS
DE LA RUE SAINT-GEORGES

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P12.

PREMIER AQUEDUC DE SAINT-JÉRÔME

Construit en 1876, l'aqueduc en bois est constitué de troncs d'arbres évidés, assemblés bout à bout (image du bas). Il présente de nombreux problèmes, comme la perte d'eau ainsi que des bris de conduits. C'est en 1899 qu'a lieu la reconstruction de l'aqueduc et le remplacement des conduits par des tuyaux en fer plus efficaces. La construction de l'usine de filtration que nous connaissons aujourd'hui sur la montée Sainte-Thérèse est complétée en 1963. L'eau y coule depuis ce temps.

TRONÇON RÉCUPÉRÉ SUR LA RUE LABELLE



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection muséale, OE-302.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds Famille Prévost, P020.S06.D02.P077.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds M^{re} Paul Labelle, P012,S04,D01,P03.

C'est au marché que les bouchers montent leurs étals et, à l'arrière, que les pompiers rangent leur pompe à incendie et leurs équipements. En haut du marché, des assemblées politiques parfois orageuses se tiennent et des troupes de théâtre jouent la comédie. L'endroit a même accueilli un cinéma dans les années 1920. Son nom ? Le Théâtre Diana. La fanfare va aussi pratiquer à la salle du marché ! Rapidement, celle-ci devient beaucoup trop achalandée. D'ailleurs, les habitués de la salle à l'étage trouvent parfois que l'endroit sent... le cheval !



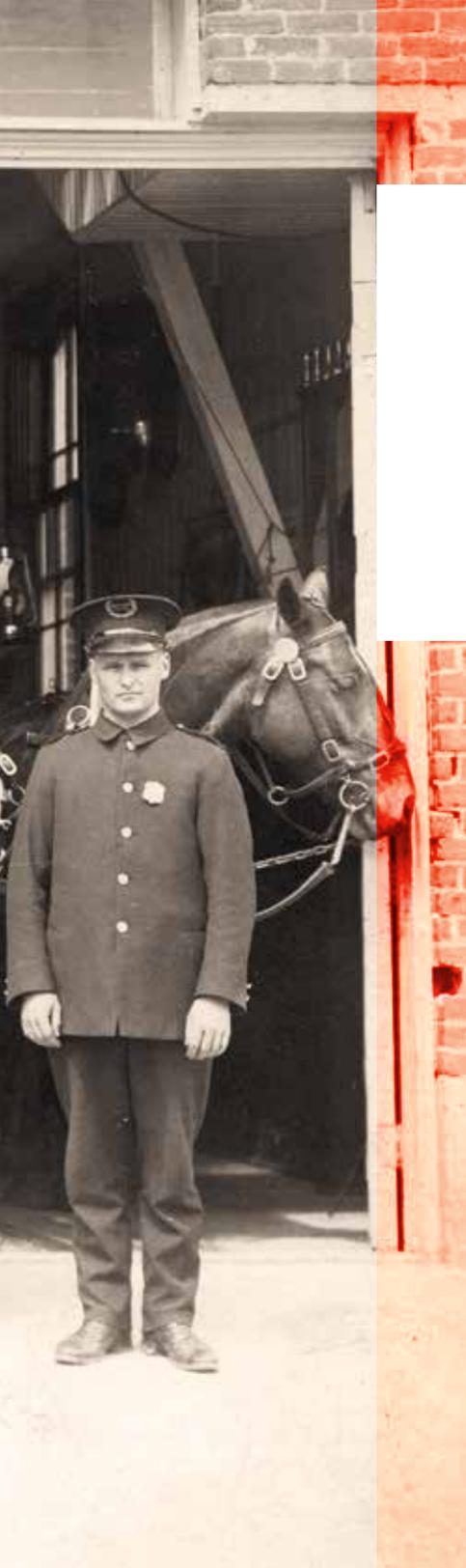
Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection SHRN, P005,S01,SS01,D07,P05.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection SHRN, P005,S05,SS03,D01,P11.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds M^{re} Paul Labelle, P012,S04,D01,P15.



POLICIERS-POMPIERS

Dans les années 1920, les policiers doivent aussi être capables de combattre les incendies. Ils sont des policiers-pompiers. Sur la photo apparaissent, assis en avant, le chef Horace Guyon, à gauche, et le sous-chef, Arthur Lesage, à droite. À l'arrière, il y a, de gauche à droite, Camille Wilson, Nelson Potvin, Guillaume Richard, Hormidas Ratelle, William Gauthier, Rodrigue Clément, Henri Danis et Raoul Latour. La caserne sera située à l'arrière du marché public jusqu'en 1929. Au fil des ans, elle subira quelques modifications. Par exemple, il y aura l'ajout d'une seconde porte pour la voiture avec les échelles que tirent des chevaux.



Source : Richard David.



Source : Richard David.



POSTE
POLICE ET POMPIERS



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S05,SS05,D03,P01.



PREMIERS AVERTISSEURS D'INCENDIE PUBLICS

Les appareils sont fixés aux lampadaires de la ville, à différents endroits le long des voies publiques. Les avertisseurs sont installés en hauteur pour éviter que les enfants les déclenchent pour s'amuser. L'alarme est mise en marche en abaissant un levier. Ce dernier actionne un dispositif à une cloche. La population appelle aussi cette cloche « la vache à Cherrier ». Cela fait référence au maire de l'époque, Alfred Cherrier (1931-1934). La séquence des sons indique le numéro de la boîte et permet de savoir quelle bâtisse est touchée par un incendie. Ce système sera, d'abord, remplacé par le numéro de téléphone 436-3558, qui sonnait directement à la caserne, puis par le centre d'appels 911, le 20 novembre 1996.

Source : Wikipédia.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D01,P11.

**Première rangée
de gauche à droite :**
Capitaine Joseph Quenneville
Marcel St-Onge
Raoul Brunet
Jean-Guy Prud'homme
Jean-Pierre Brunet
Capitaine Adrien Joly

Deuxième rangée :
Jean-Louis Lauzé
Maurice Sauvé
Florent Longpré
Jean-Charles Alarie
Jacques Desjardins
Maurice Richard
Gilles Labelle

Source : Richard David.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D03,P14.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D03,P06.

LOCAUX DE LA CASERNE DU CENTRE-VILLE SUR LA RUE SAINT-GEORGES



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D03,P12.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D03,P15.

PLUS RAPIDE QUE L'ESCALIER

Les pompiers glissent le long du poteau de descente qui relie les quartiers d'habitation au garage. Cette descente est nettoyée chaque semaine pour bien la faire reluire et faciliter son utilisation.



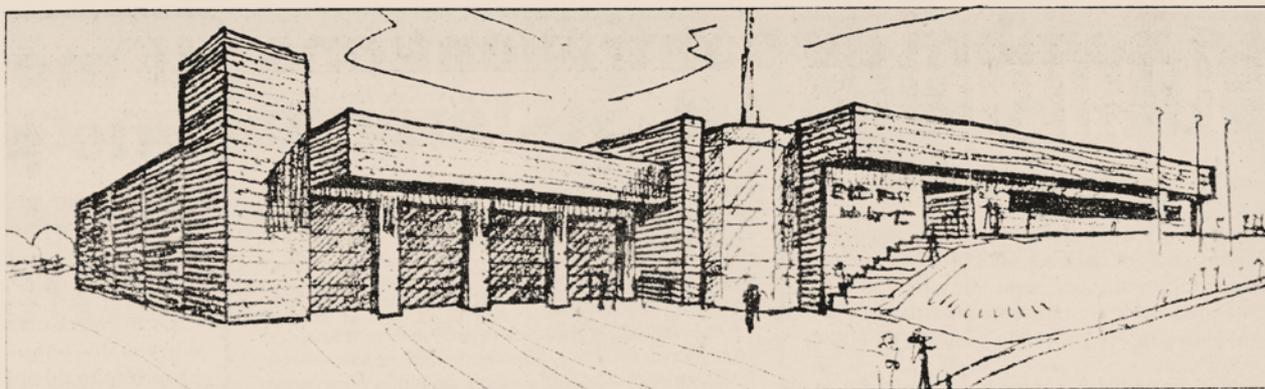
Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, PI03,S5,SS5,D03,PI1.



PARTIE 3

1989-2023 | CASERNES

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P29.



Une esquisse montrant le futur poste de police et pompiers, dont la conception a été coïnfiée aux architectes jérômiens Richard Côté et André Mercier.

Consultation des citoyens du quartier

Le nouveau poste de police sera construit rue Trudel



Le maire Jean-Claude Hébert a confirmé le projet de nouveau poste de police et pompiers, en compagnie du conseiller Lucien Labrosse, et des directeurs des deux services impliqués Bernard Bourgeois et Jacques Charbonneau. (Photo CDM par Claude Cormier).

En 1989, une nouvelle bâtisse comprenant une caserne d'incendie et un poste de police est érigée sur la rue Trudel (aujourd'hui Filion) pour mieux répondre aux besoins d'une ville en pleine expansion.



LES CASERNES DES VILLES LIMITOPHES AVANT LA FUSION DE 2002

La caserne de la ville de Lafontaine ferme ses portes en 2000 quand son service d'incendie fusionne avec celui de Saint-Jérôme.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds Louis-Denis Labelle, P010,S05,D05,P01.



La caserne de Bellefeuille a été construite en 1960 et rénovée en 2001. Le bâtiment a aussi servi de garage municipal jusqu'en 1990.

Source : Histoire et Archives Laurentides, Fonds L'Écho du Nord, P031, S02, SS02, D025, P37.



La caserne de Saint-Antoine a été construite en 1969 et rénovée en 1993.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds L'Écho du Nord, P031,S02,SS02,D225,P12.

POSTE DE POMPIERS OUEST, CENTRE ET EST

En 2002, la fusion des villes de Saint-Jérôme, de Bellefeuille, de Lafontaine et de Saint-Antoine sous le seul nom de Saint-Jérôme a permis de réunir les services de la sécurité incendie. Les postes des secteurs de Bellefeuille et de Saint-Antoine continuent d'être utilisés, en plus de la caserne de la rue Filion. Cette dernière est maintenant connue sous le nom de « Poste de pompiers Centre ». Plusieurs pompiers qui travaillaient dans les différents secteurs ont obtenu un emploi au Service de la sécurité incendie de la nouvelle ville au moment de la fusion.

La construction d'une nouvelle caserne dans le secteur de Bellefeuille est prévue en 2025.



Source : Ville de Saint-Jérôme.



PARTIE 4

CHEFS ET DIRECTEURS

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds L'Écho du Nord, P031,S02,SS02,D119,P017.

HISTORIQUE DES CHEFS

Avant 1969, il n'y avait pas réellement de directeur responsable de la sécurité incendie. En effet, le capitaine ou le constable en poste s'occupe à la fois des policiers et des pompiers. Michel Laporte, nommé surveillant de la prévention en 1869, et Hormidas Ratelle, nommé constable en 1900, maintiennent l'ordre. Ils sont les premiers rendus sur les lieux lors d'un incendie. Par la suite, en 1927, le chef de police Arthur Lesage prend la relève, suivi de Raoul Latour quatre ans plus tard. Les policiers-pompiers possèdent à la maison une cloche, installée par la ville, pour répondre aux appels d'urgence. Ils travaillent 72 heures par semaine.



GODEFROY LAVIOLETTE, 1856
Maire et capitaine des pompiers

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection SHRN, P005,S07,SS02,D01,P01.

STANISLAS DESCHAMBAULT, 1874
Premier chef par règlementation

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection SHRN, P005,S03,D16,P02.

ANCIENS CHEFS DES POMPIERS

Parmi les chefs
précédents :

JOSEPH SAVARD, 1899

N. DUCAP, 1912-1919

**JOSEPH CHARPENTIER,
1921-1923**



AUGUSTE GUYON, 1923

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection SHRN, P005,S05,SS03,D01,P06.



ARTHUR LESAGE, 1927
(A aussi été chef de 1919 à 1921)

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection SHRN, P005,S05,SS03,D01,P04.



RAOUL LATOUR, 1931

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection SHRN, P005,S05,SS03,D01,P01.



ROLAND BRUNET, 1963

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds L'Écho du Nord, P031,S02,SS01,D02.



CLAUDE LACASSE, 1969
Premier directeur de la division des incendies

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds L'Écho du Nord, P031,S02,SS01,D12.



JEAN-CLAUDE RONDOU, 1982
Directeur de la sécurité publique

Source : Richard David.



JACQUES CHARBONNEAU, 1986

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds L'Écho du Nord, P031,S02,SS01,D03.



GUY MEILLEUR, 1998
Premier directeur à la fusion des quatre villes

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds L'Écho du Nord, P031, S02, SS01, D13.



MARC LAPOINTE, 2008

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds L'Écho du Nord, P031, S02, SS01, D12.



SERGE GIGUÈRE, 2011

Source : Richard David.



DANIEL HILLMAN, 2013

Source : Richard David.



LUC CHAPUT, 2017

Source : Ville de Saint-Jérôme.



MARTIN GALARNEAU, 2021

Source : Ville de Saint-Jérôme.



MARIO ST-PIERRE, JUIN 2022
Par intérim

Source : Ville de Saint-Jérôme.

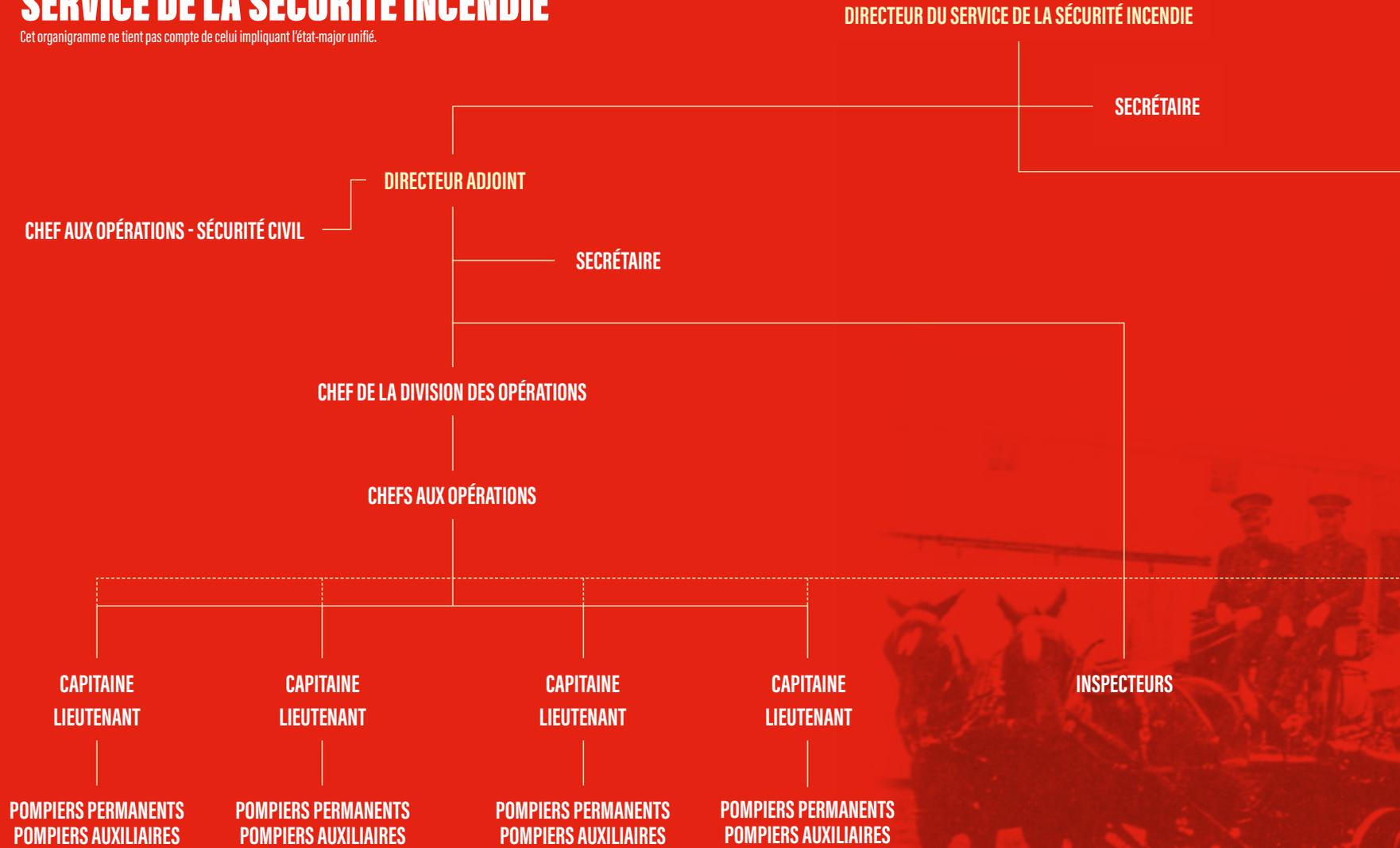


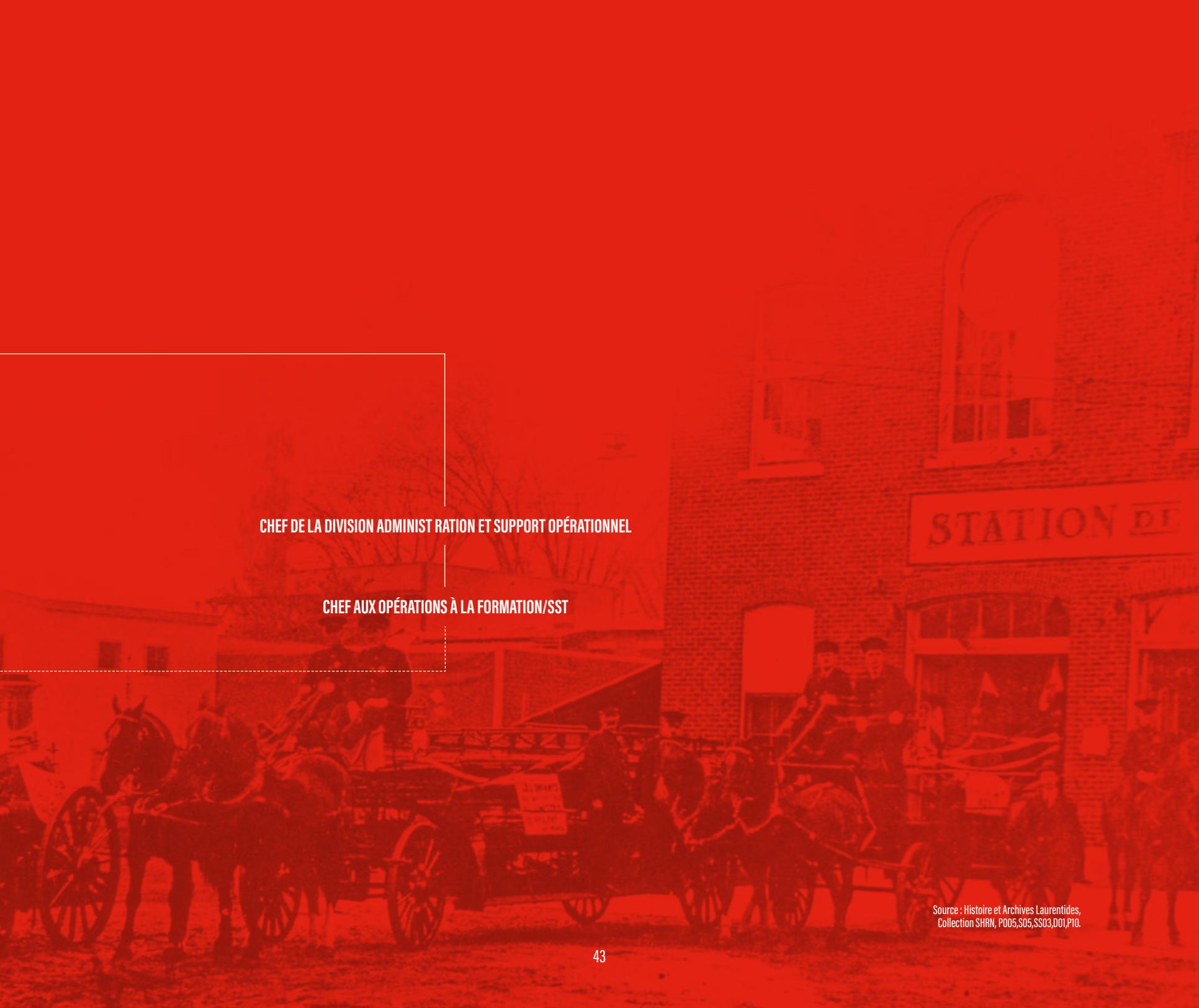
PATRICE BRUNELLE, DÉCEMBRE 2022

Source : Ville de Saint-Jérôme.

SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Cet organigramme ne tient pas compte de celui impliquant l'état-major unifié.





CHEF DE LA DIVISION ADMINISTRATION ET SUPPORT OPÉRATIONNEL

CHEF AUX OPÉRATIONS À LA FORMATION/SST

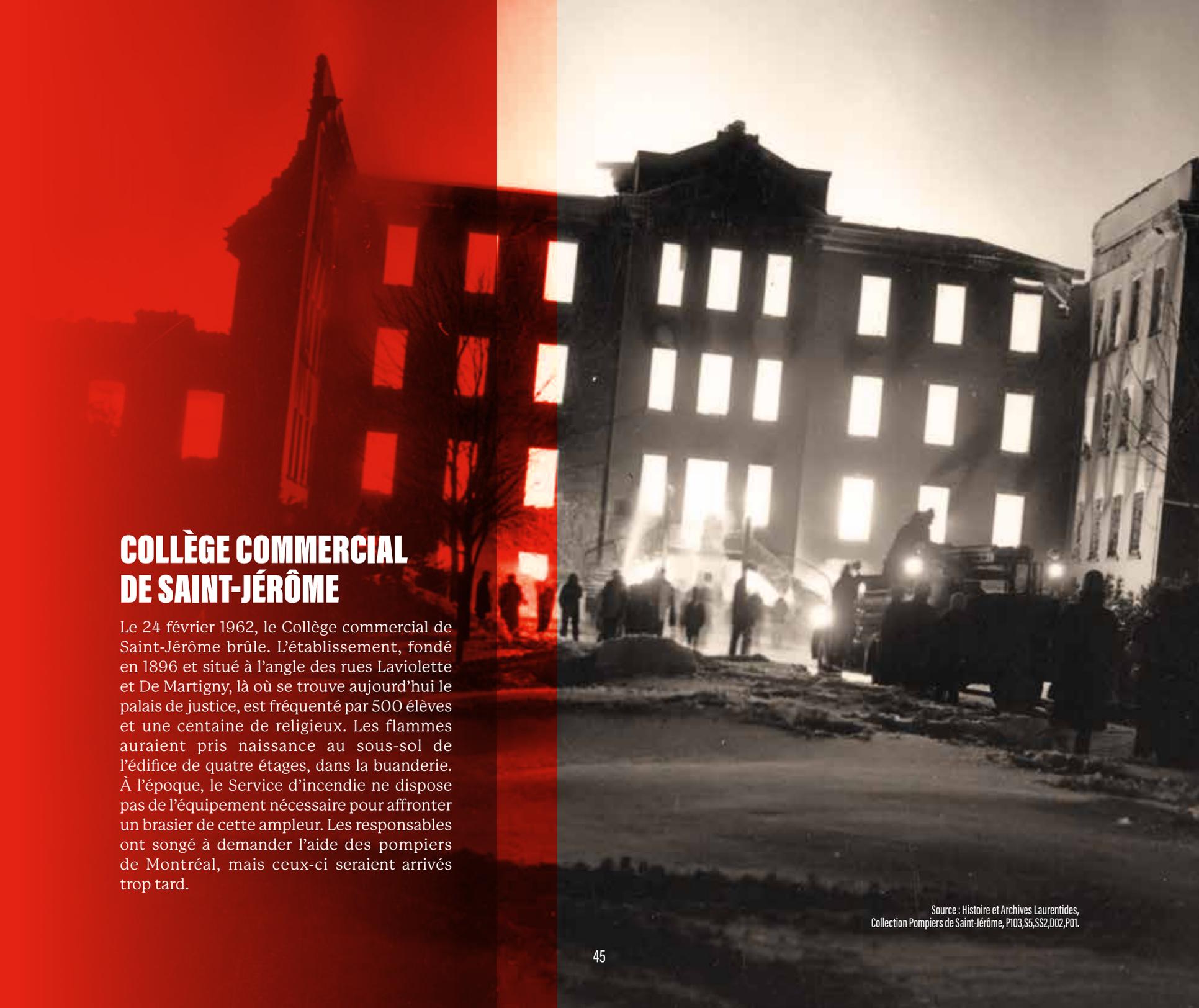
Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection SHRN, P005,S05,SS03,D01,P10.



PARTIE 5

INCENDIES MAJEURS

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103, S5, SS2, D30, P16.



COLLÈGE COMMERCIAL DE SAINT-JÉRÔME

Le 24 février 1962, le Collège commercial de Saint-Jérôme brûle. L'établissement, fondé en 1896 et situé à l'angle des rues Laviolette et De Martigny, là où se trouve aujourd'hui le palais de justice, est fréquenté par 500 élèves et une centaine de religieux. Les flammes auraient pris naissance au sous-sol de l'édifice de quatre étages, dans la buanderie. À l'époque, le Service d'incendie ne dispose pas de l'équipement nécessaire pour affronter un brasier de cette ampleur. Les responsables ont songé à demander l'aide des pompiers de Montréal, mais ceux-ci seraient arrivés trop tard.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D02,P01.

RESTAURANT RITZ

Le 25 avril 1968, au coin des rues Saint-Georges et Parent, un incendie détruit le restaurant chinois Le Ritz, le magasin de meubles Leroux ainsi qu'un logement. Les pompiers sauvent deux personnes d'origine chinoise qui dormaient profondément lorsque les flammes ont pris naissance, vers cinq heures.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D01,P01.





TÂCHE DIFFICILE

En 1969, les courageux pompiers ne possèdent pas d'appareils respiratoires. De plus, les échelles à perches sont souvent utilisées, aucun autre équipement d'élévation n'étant disponible.

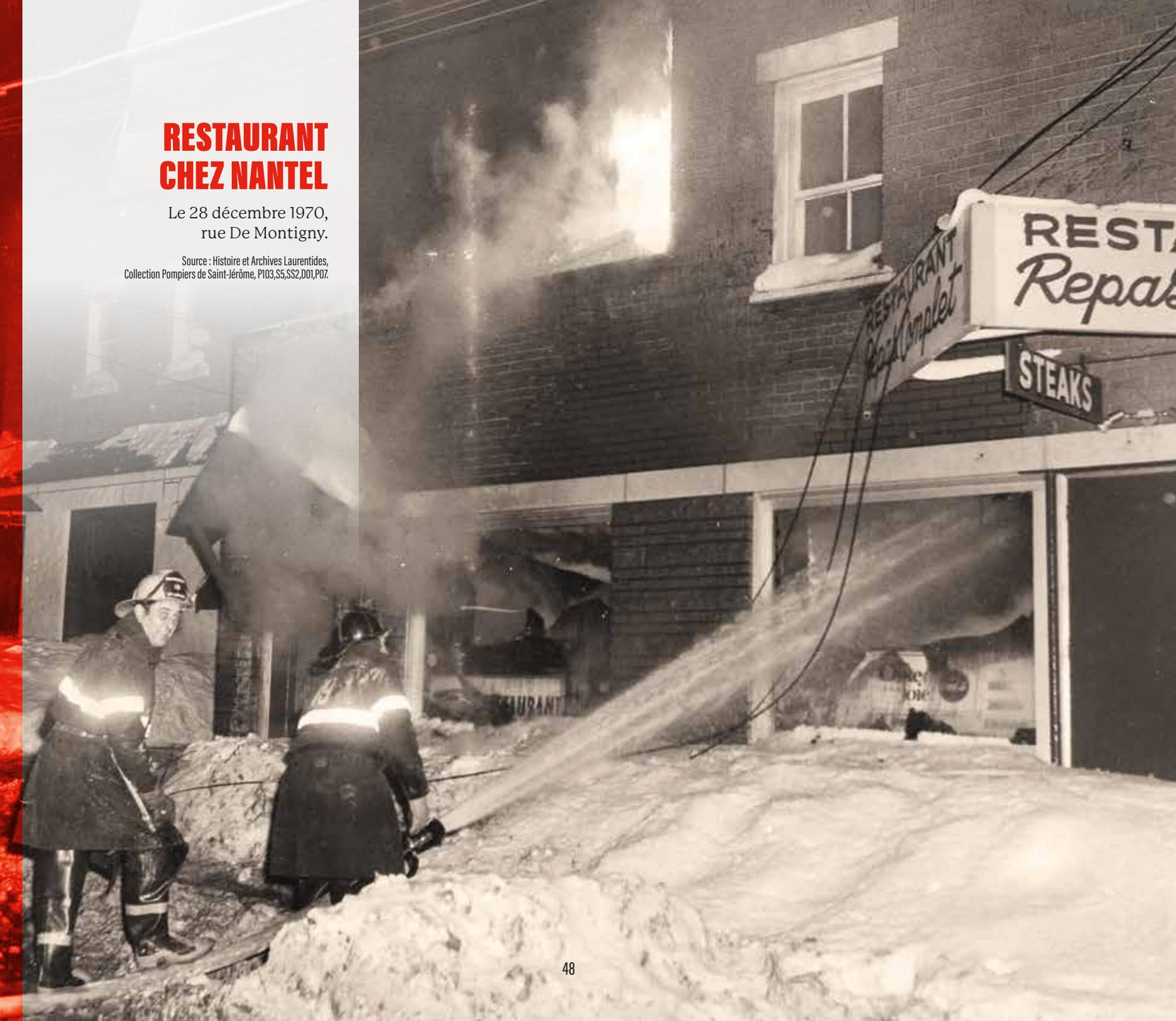
Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D01,P03.

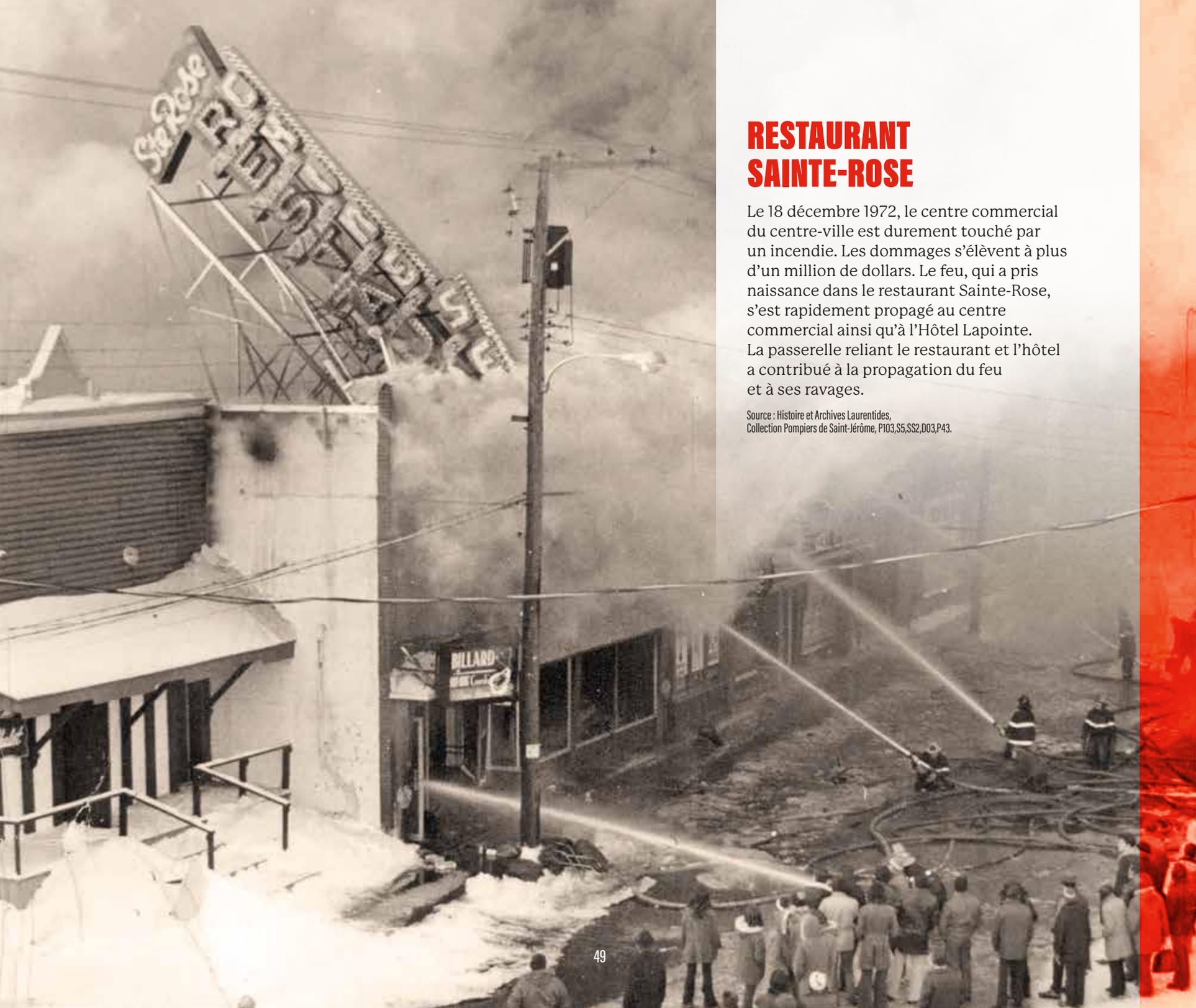


RESTAURANT CHEZ NANTEL

Le 28 décembre 1970,
rue De Montigny.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,DD1,P07.

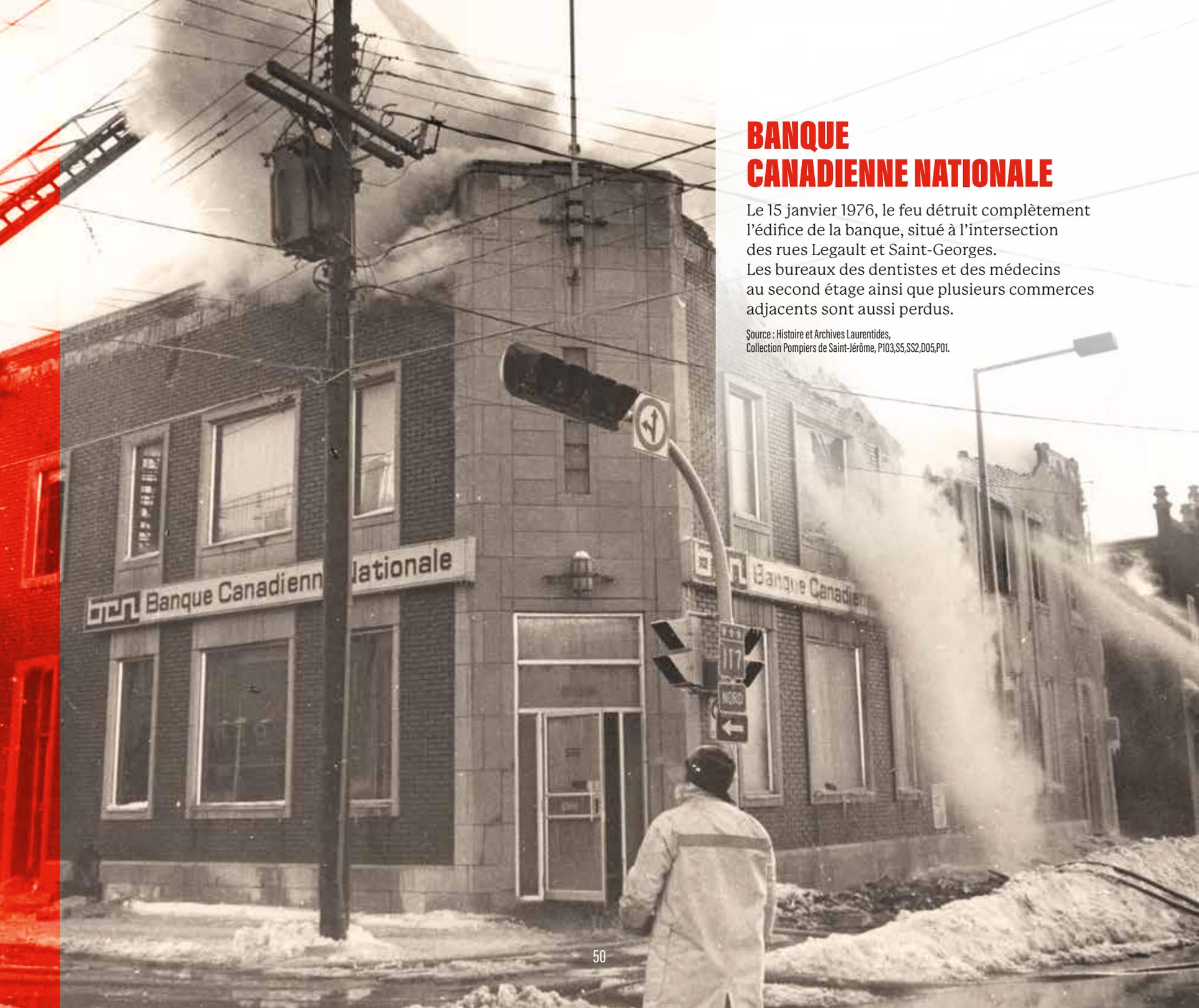




RESTAURANT SAINTE-ROSE

Le 18 décembre 1972, le centre commercial du centre-ville est durement touché par un incendie. Les dommages s'élèvent à plus d'un million de dollars. Le feu, qui a pris naissance dans le restaurant Sainte-Rose, s'est rapidement propagé au centre commercial ainsi qu'à l'Hôtel Lapointe. La passerelle reliant le restaurant et l'hôtel a contribué à la propagation du feu et à ses ravages.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D03,P43.



BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Le 15 janvier 1976, le feu détruit complètement l'édifice de la banque, situé à l'intersection des rues Legault et Saint-Georges. Les bureaux des dentistes et des médecins au second étage ainsi que plusieurs commerces adjacents sont aussi perdus.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D05,P01.



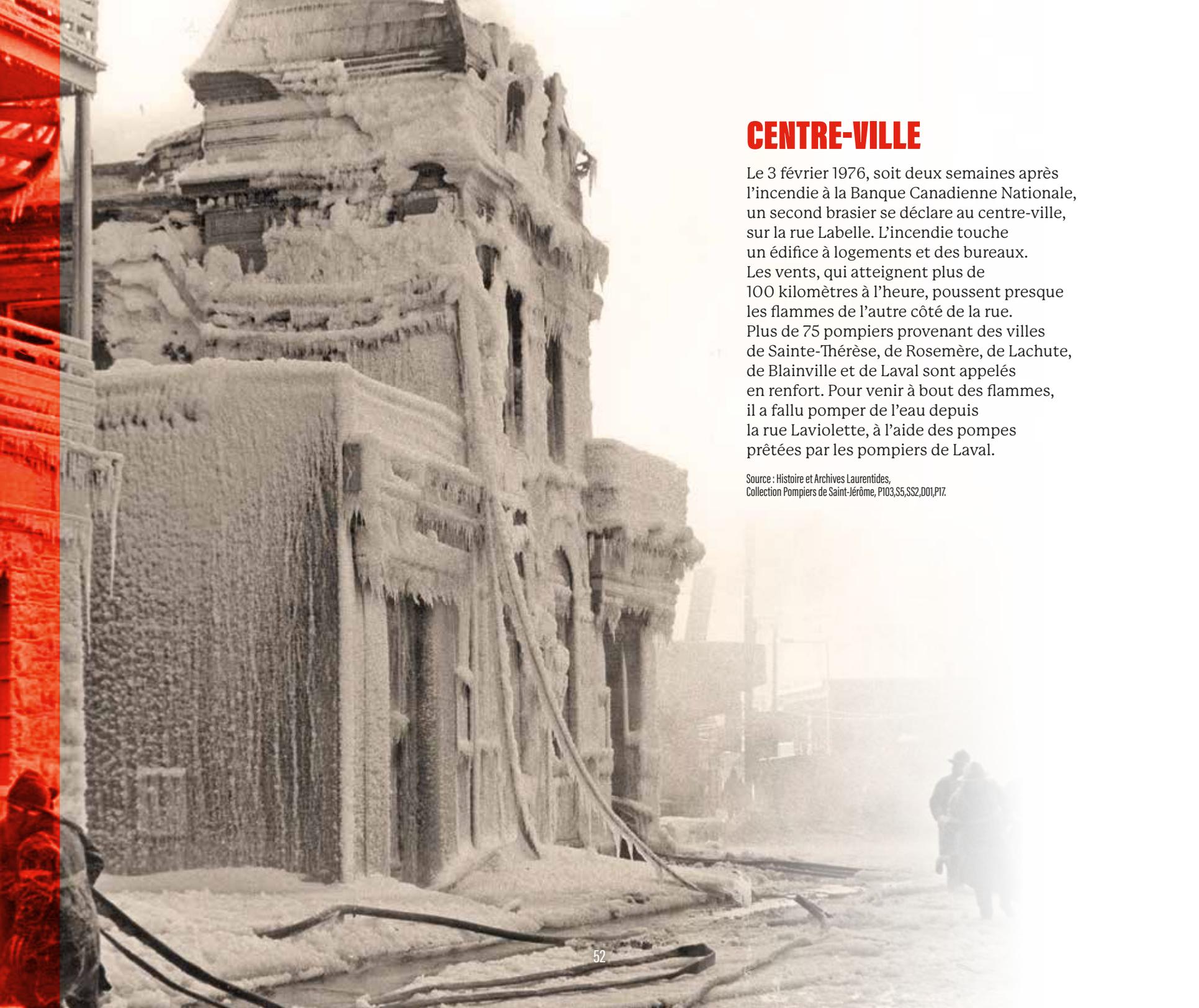
UN FEU QUI S'ÉTEND

L'incendie, qui a pris naissance à la Banque Canadienne Nationale, se propage rapidement. Une dizaine de commerces en périphérie sont malheureusement ravagés.

L'édifice Langevin, le Chalet du Nord, la boutique de produits de beauté Gisèle, la boucherie, le magasin de cuir ainsi que les bureaux d'arpenteurs-géomètres et d'avocats sont touchés.

Plus de 75 pompiers combattent le brasier.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D05,P06.



CENTRE-VILLE

Le 3 février 1976, soit deux semaines après l'incendie à la Banque Canadienne Nationale, un second brasier se déclare au centre-ville, sur la rue Labelle. L'incendie touche un édifice à logements et des bureaux. Les vents, qui atteignent plus de 100 kilomètres à l'heure, poussent presque les flammes de l'autre côté de la rue. Plus de 75 pompiers provenant des villes de Sainte-Thérèse, de Rosemère, de Lachute, de Blainville et de Laval sont appelés en renfort. Pour venir à bout des flammes, il a fallu pomper de l'eau depuis la rue Laviolette, à l'aide des pompes prêtées par les pompiers de Laval.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D01,P17.



LES DIFFICULTÉS DU MÉTIER DES POMPIERS

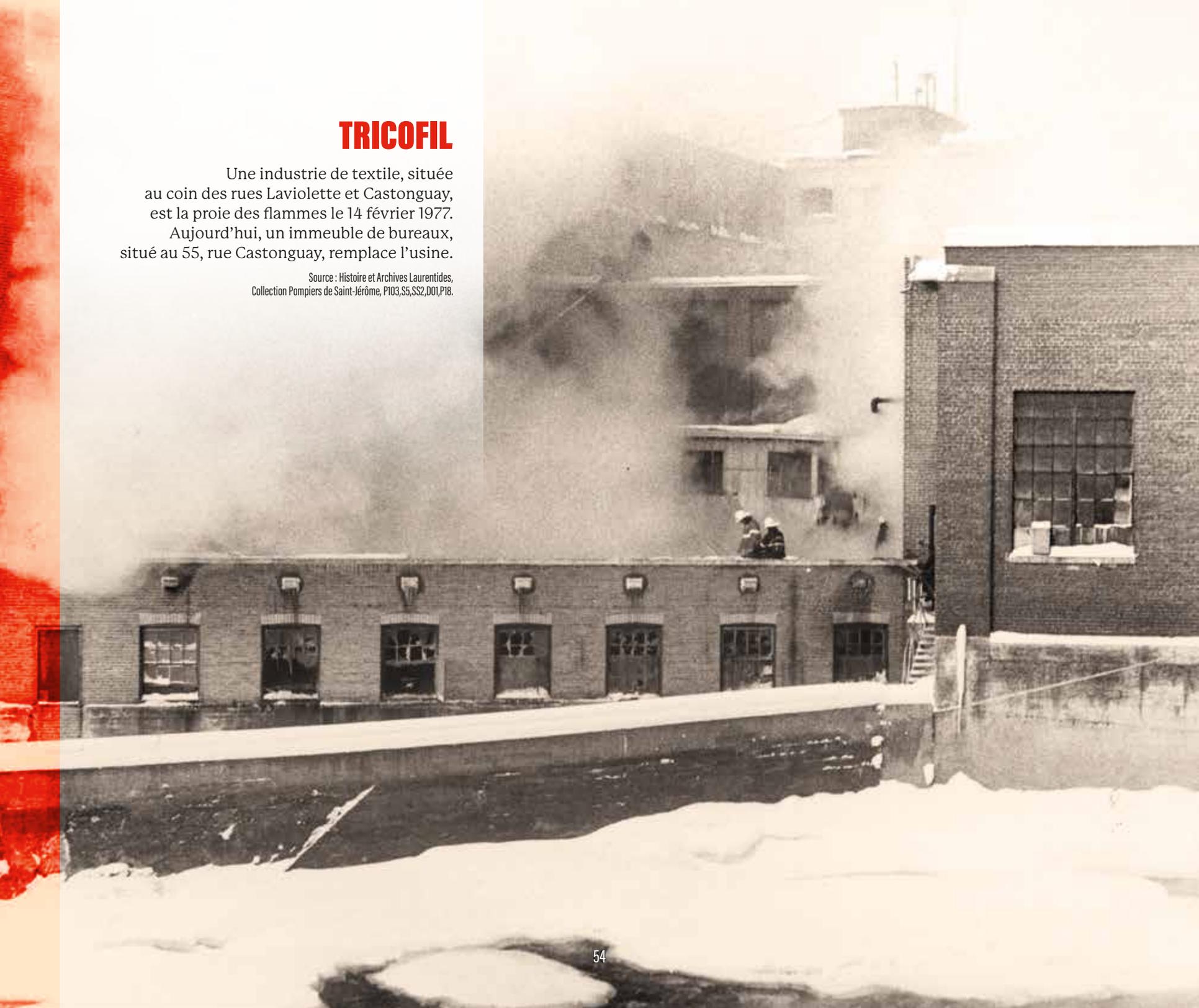
Difficile en tout temps, le métier de pompier se révèle encore plus pénible par grands froids. Lors de l'incendie du 3 février 1976, les lances d'incendie déversent des milliers de tonnes d'eau sur le brasier. Les rues avoisinantes deviennent rapidement impraticables, et les pompiers, tout comme leur équipement, sont très vite recouverts d'une épaisse couche de glace qui entrave les mouvements.

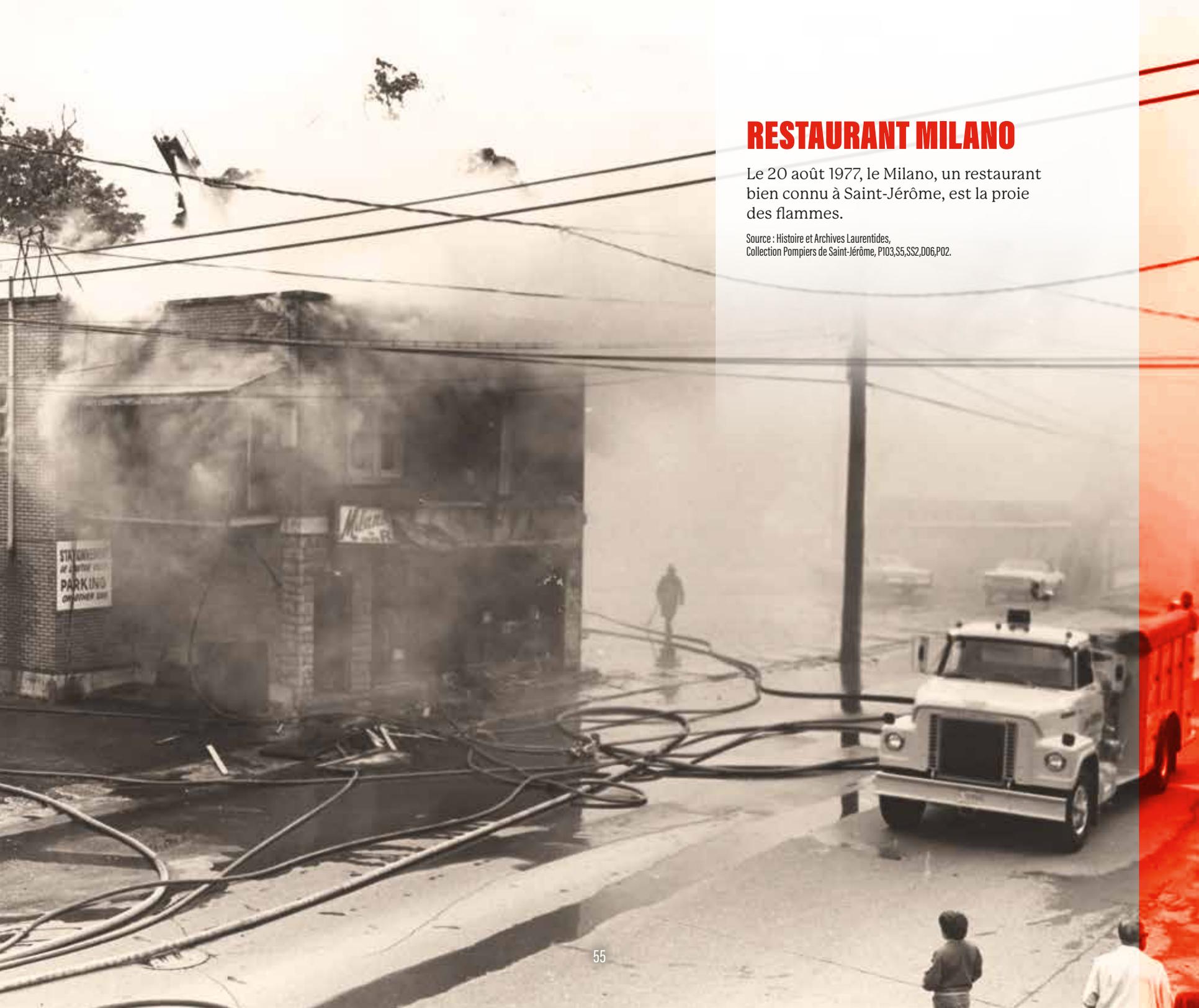
Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103.S5.SS2.D01.P14.

TRICOFIL

Une industrie de textile, située au coin des rues Laviolette et Castonguay, est la proie des flammes le 14 février 1977. Aujourd'hui, un immeuble de bureaux, situé au 55, rue Castonguay, remplace l'usine.

Source : Histoire et Archives Laurentides, Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D01,P18.





RESTAURANT MILANO

Le 20 août 1977, le Milano, un restaurant bien connu à Saint-Jérôme, est la proie des flammes.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D06,P02.



CATHÉDRALE DE SAINT-JÉRÔME

Le 23 décembre 1981, durant une messe célébrée par le curé Claude Charron, des morceaux de bois laminés enflammés se détachent du toit de la cathédrale pour atterrir devant l'assemblée. Heureusement, quelques têtes de gicleurs se déclenchent, contribuant ainsi à réduire les dégâts. Une plaque de la reconnaissance au Cœur-Immaculé-de-Marie a été apposée en souvenir de cette nuit. En 2004, l'église de Bellefeuille, située sur le boulevard de La Salette, n'a malheureusement pas la même chance. Un incendie a complètement détruit l'édifice.

< Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds L'Écho du Nord, P031,S02,SS02,D119,P140.

*Chapelle de la Reconnaissance
au Cœur-Immaculé-de-Marie*

*En souvenir de la
protection évidente de Marie sur
notre église Cathédrale lors du
début d'incendie le 23 décembre 1981.*

*Bénédiction de la statue
du Cœur-Immaculé
le 13 mai 1982
le jour du 65^e anniversaire
des apparitions de Fatima
par Mgr Charles Valois
3^{ème} Évêque de notre diocèse*

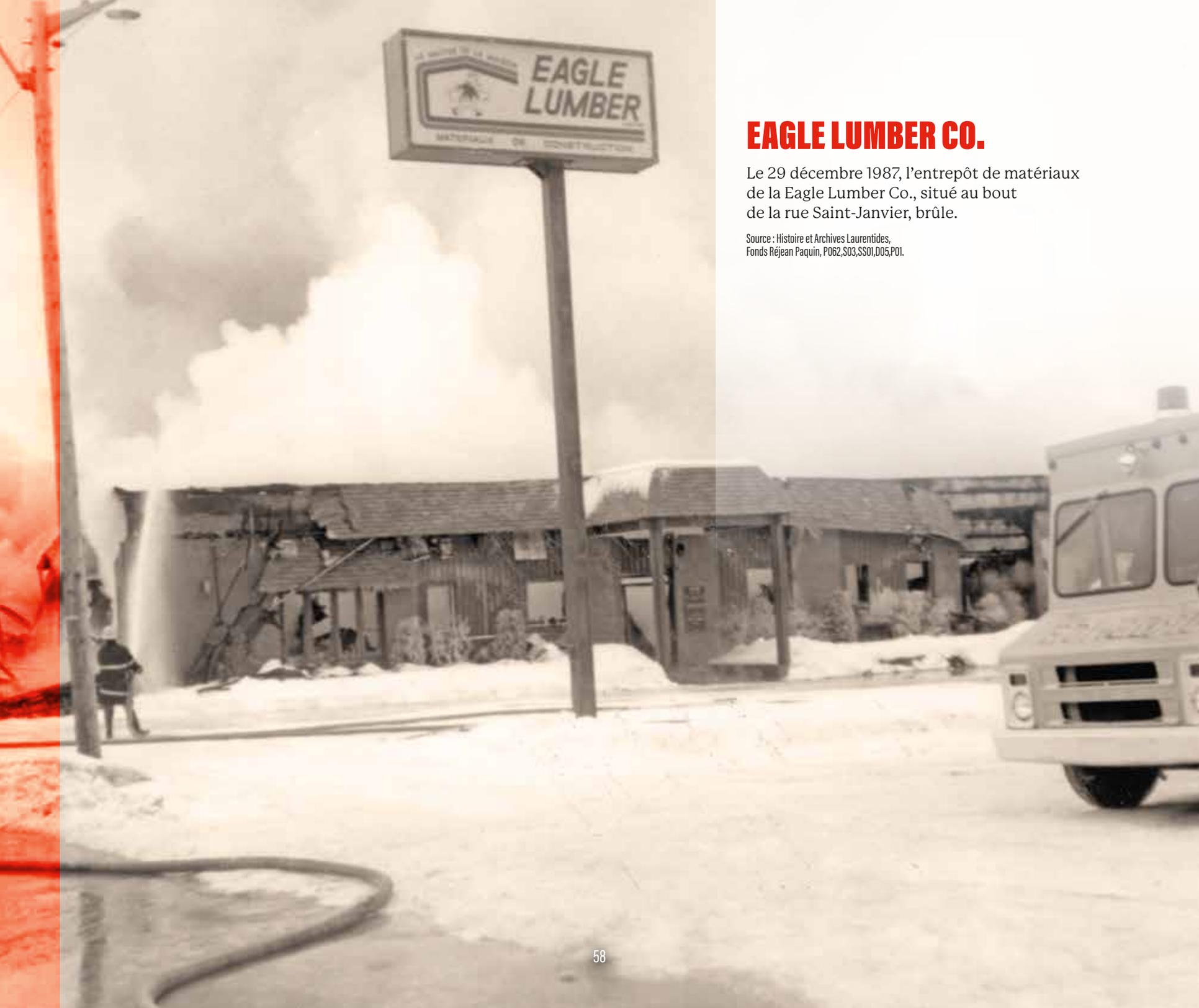
Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS6,D02,P01.

HÔTEL MAURICE

Le 19 février 1984, un incendie d'origine criminelle se déclare à l'intersection des rues de la Gare et Labelle.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds L'Écho du Nord, P031,S02,SS02,D119,P009.





EAGLE LUMBER CO.

Le 29 décembre 1987, l'entrepôt de matériaux de la Eagle Lumber Co., situé au bout de la rue Saint-Janvier, brûle.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds Réjean Paquin, P062,S03,SS01,005,P01.



HÔTEL-DIEU DE SAINT-JÉRÔME

Le 29 janvier 1989, l'urgence de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme est la proie des flammes. Une personne déséquilibrée aurait mis le feu au bâtiment, forçant l'évacuation de plus de 275 patients. Les flammes se répandent à une vitesse surprenante dans la salle des urgences. Malheureusement, aucun gicleur ne protège cette partie de l'édifice. Une alarme générale est sonnée. Plusieurs services d'incendie, appelés en renfort, assistent les pompiers de Saint-Jérôme. Quelques 200 patients sont dirigés vers des hôpitaux de la région métropolitaine, dont l'Hôpital de Saint-Eustache, l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé de Laval, l'Hôpital Fleury et l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal. L'incendie a coûté la vie à 5 patients. À ce jour, il est le plus meurtrier des temps modernes de Saint-Jérôme.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme,
P103, S5, SS2, D13, P03,
P103, S5, SS2, D13, P02,
P103, S5, SS2, D13, P01.



RUE SAINT-GEORGES

Le 26 décembre 1991, un duplex de la rue Saint-Georges est la proie des flammes. Malgré les apparences, tenir la lance d'une main n'est pas chose facile pour ce pompier en raison de la pression de l'eau.

Source : Histoire et Archives Laurentides, Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D15,P08.





RESTAURANT LA PENDULE

Le 23 mars 1994, le restaurant La Pendule, qui se trouve en face de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, est complètement détruit. La nouvelle construction est maintenant occupée par un restaurant de la chaîne Casa Grecque et d'autres commerces.

Source : Richard David.





BAR LE PARRAIN

Janvier 1996. Au petit matin, le lieutenant Gérard Gaza dirige l'intervention des pompiers au bar Le Parrain, qui est la proie des flammes. Les appareils respiratoires sont alors placés dans des valises.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D30,P57.



YELLOW

Le 11 mai 2000, la boutique de chaussures Yellow, qui se trouve au coin des rues Saint-Georges et Parent, est la proie des flammes. Le lieutenant Daniel Limoges dirige alors l'intervention. Le service d'entraide avec la caserne de Saint-Antoine s'avère très utile à ce moment précis.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D21,P04.







PARC INDUSTRIEL

Le 9 juin 2009, les pompiers combattent pendant 35 heures l'incendie qui ravage un bâtiment situé au 500 boulevard Lajeunesse. Les compagnies Maxzone Systeme, Cascades, Kruger et Gourmet du Village y ont des locaux. Les services d'incendie de Mirabel, de Saint-Colomban et de Prévost viennent en renfort sous une pluie torrentielle.

Source : Photo CDM par Claude Cormier.



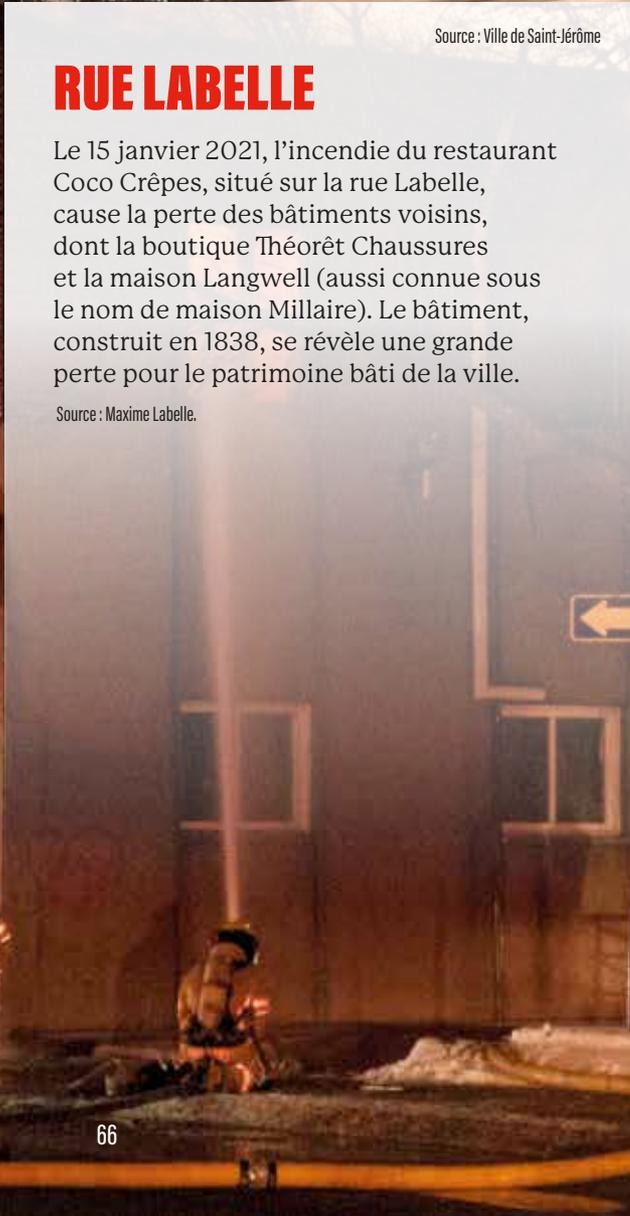


Source : Ville de Saint-Jérôme

RUE LABELLE

Le 15 janvier 2021, l'incendie du restaurant Coco Crêpes, situé sur la rue Labelle, cause la perte des bâtiments voisins, dont la boutique Théorêt Chaussures et la maison Langwell (aussi connue sous le nom de maison Millaire). Le bâtiment, construit en 1838, se révèle une grande perte pour le patrimoine bâti de la ville.

Source : Maxime Labelle.





Source : Ville de Saint-Jérôme

601, RUE LACHAÎNE

Le 29 mai 2022, le bâtiment, qui a accueilli une coopérative agricole ainsi qu'un comptoir de Centraide Laurentides pendant plusieurs années, est ravagé par les flammes.

< Source : Maxime Labelle.



PARTIE 6

VÉHICULES D'INCENDIE ET ÉQUIPEMENTS

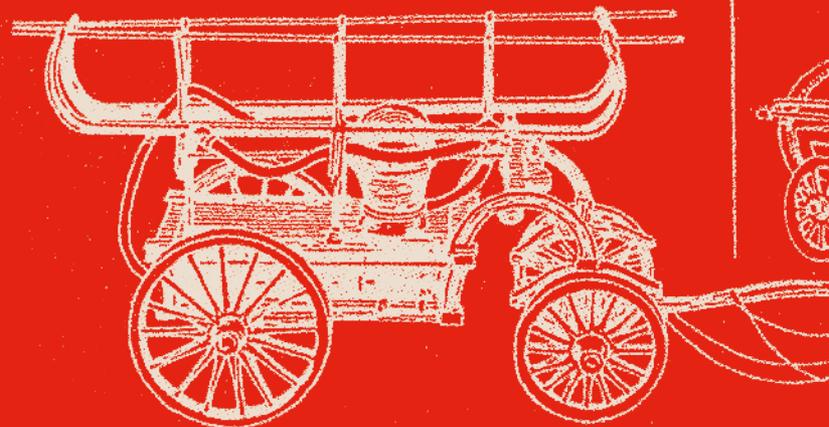
Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds Réjean Paquin, P062,S3,SS1,D13,P02.

POMPES À BRAS

À l'origine, le terme « pompiers » désigne les fabricants de pompes. Au 19^e siècle, le sens s'étend à ceux qui manœuvrent les premières pompes à bras mises au point pour éteindre les incendies. Les pompes à bras sont actionnées par le basculement

d'un levier en forme d'échelle incurvée. Un gros boyau aspire l'eau alors qu'un plus petit asperge les flammes. Le pompage de l'eau demande un effort soutenu de plusieurs hommes pour assurer une pression suffisante.

VOITURES À INCENDIE

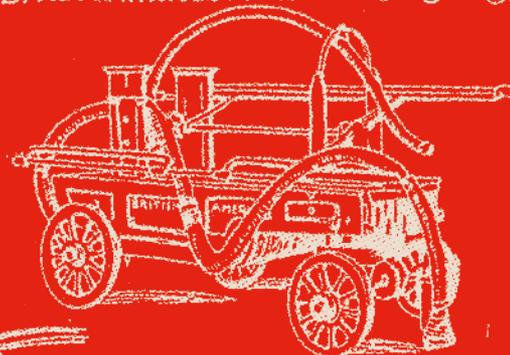


Première voiture à incendie de Toronto, la "York", de 1826, au moment de la formation du service volontaire. Manœuvrée par 8 pompiers de chaque côté.

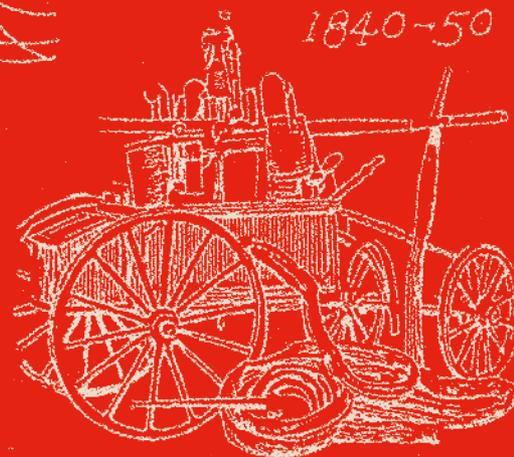


*Modèle de bout en bout
1852*

*Voiture offerte à Toronto en 1837 par la
British America Assurance Co. 1840-1850.*



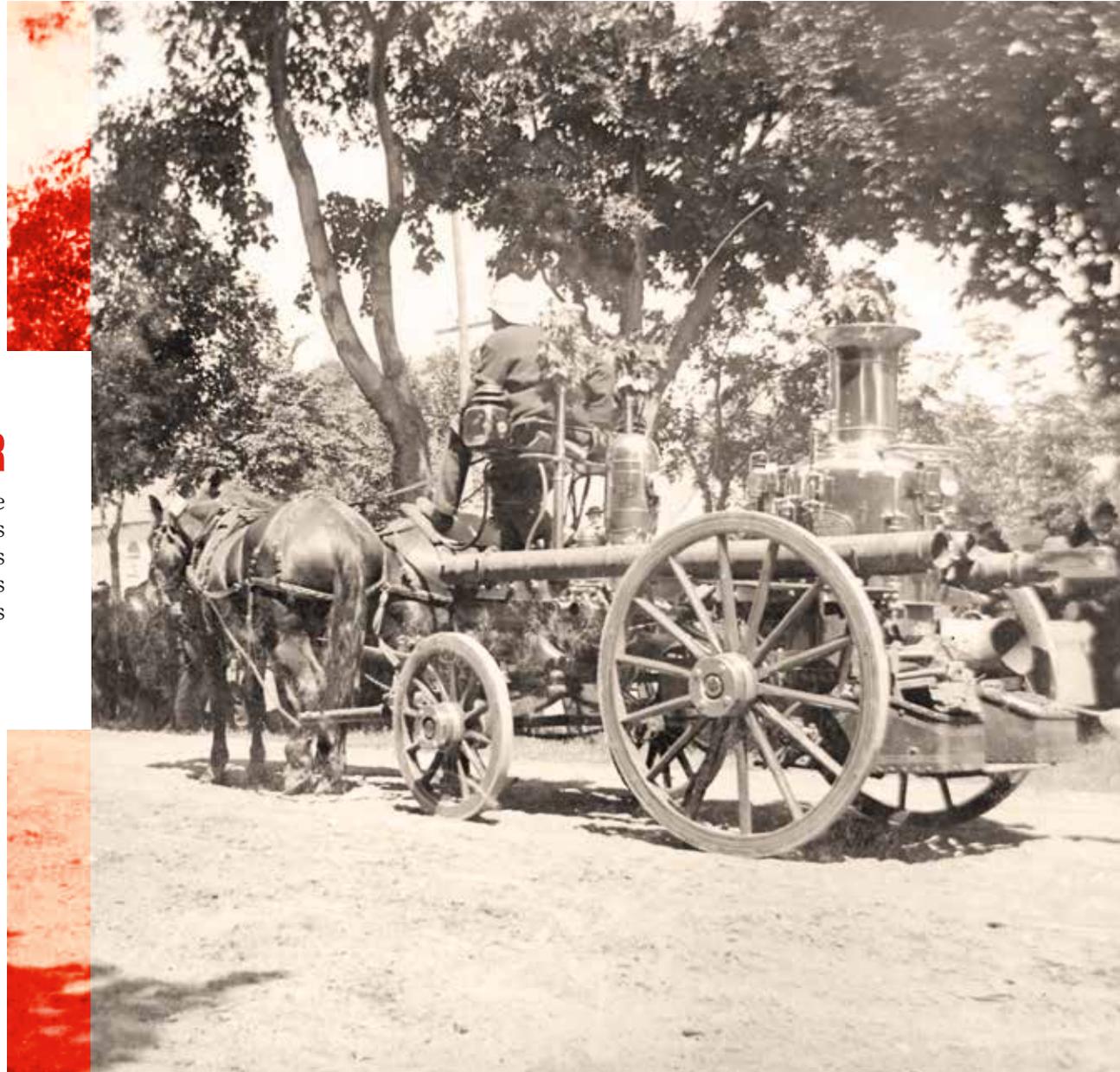
1840-50



Source : Inconnue.

POMPE À VAPEUR

En 1873, la compagnie britannique Merryweather fabrique les premiers modèles de pompes à vapeur tirées par des chevaux. Ces instruments fonctionnent avec du charbon et ils remplacent les pompes à bras.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds Famille Prévost, P020,S06,004,P15.



TENUES DE COMBAT

De nombreuses améliorations ont été apportées à la tenue de travail des pompiers au fil des années. Véritable symbole de ce corps de métier, le casque métallique à large rebord et à palette dirigée vers l'arrière afin d'éviter que l'eau ne coule dans le cou est utilisé depuis le début du 20^e siècle, du moins dans les grandes villes. Quant à l'imperméable, il est recouvert d'une couche isolante d'amiante ou d'un autre matériau ignifuge. Pour des raisons de sécurité, les uniformes foncés sont délaissés pour des couleurs plus voyantes. Vers la fin des années 1980, le Service de la sécurité incendie de Saint-Jérôme acquiert des habits de combat (vestes et pantalons). Ils remplacent les imperméables.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D30,P15.



POMPE À INCENDIES, 1953

Les pompiers utilisent le poteau visible sur cette photo pour descendre des locaux au garage, où se trouvent les camions. Un levier, situé sur l'un des côtés extérieurs du véhicule, sert à embrayer la pompe. Le véhicule doit être à la bonne vitesse. Sinon, il avance tout seul, sans conducteur. Aujourd'hui, tout se fait de façon électronique grâce aux nouvelles technologies.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P03.

TEMPS FROID

Comme les boyaux gèlent, il est difficile de les rouler après leur utilisation. Ils sont ramenés à la caserne, sur des camions, pour les faire dégeler plus tard.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P02.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P11.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P06.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P07.



CAMION PLUS SÉCURITAIRE

Autrefois, les pompiers étaient transportés debout sur la plate-forme arrière des véhicules. Comme plusieurs accidents ont été répertoriés au fil des années, les pompiers s'assoient maintenant dans un habitacle plus sécuritaire. Apparaissent sur la photo Gaétan Desjardins (24), André Bertrand (31) et Denis Rochon (29).





APPAREILS RESPIRATOIRES

En 1971, les premiers appareils respiratoires font leur apparition à Saint-Jérôme. Seulement quelques-uns sont disponibles. Il y en a trop peu pour combler les besoins de tous les pompiers en même temps. En 2019, le Service acquiert de nouveaux appareils respiratoires G1.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D01,P04.



Source : Richard David.
Pratique de l'équipe A-1 : Dominic Pagé, Dany Houle, Sylvain Charbonneau, Simon Brissette et David Gagnon.



POMPES PORTATIVES

Les pompes portatives sont utilisées depuis 1969. Elles sont encore nécessaires aujourd'hui dans plusieurs secteurs où les installations de l'aqueduc ne se rendent pas.

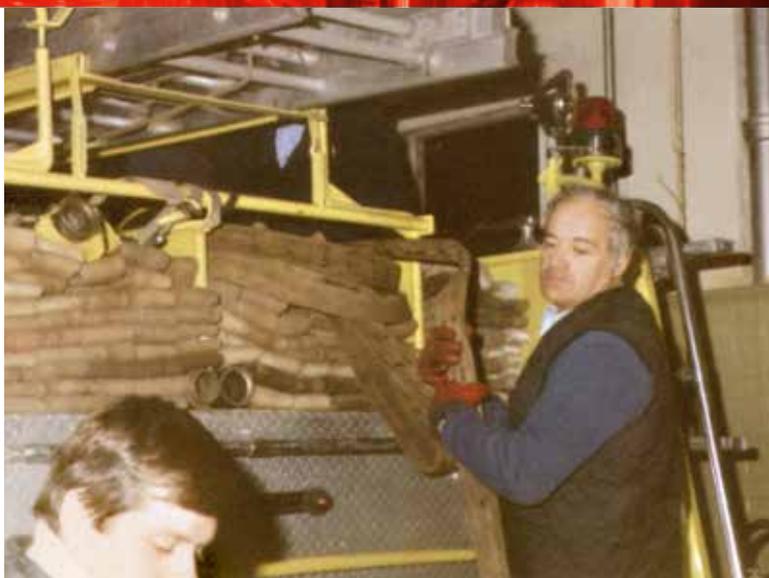
Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P23.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P13.



POMPES 6-74 ET 2-69



Source : Richard David, *D'hier à aujourd'hui... Service d'incendies de la Ville de Saint-Jérôme* (première édition), 2014.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS2,D08,P01.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P05.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P17.

PREMIÈRE UNITÉ DE SECOURS



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P15.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D03,P25.



CAMION-ÉCHELLE 3-65

Pendant plusieurs années, les camions d'incendie étaient peints en jaune, puisque cette couleur était voyante. Cependant, ils sont peu à peu redevenus rouges, cette couleur étant associée aux pompiers dans bien des pays.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P19.



CASERNE 24



PREMIÈRE POMPE CAB FERMÉE

En 2001, le directeur du Service de la sécurité incendie Guy Meilleur achète ce véhicule. Celui-ci a auparavant été utilisé dans le cadre du tournage de Caserne 24, un téléroman présenté de 1998 à 2001. Apparaissent sur la photo l'ingénieur Richard Bégin, le maire Marc Gascon et le conseiller Jérôme Filiatrault en compagnie du directeur.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS4,D06,P16.

Source : Inconnue.





NOUVEAU CAMION

En 2022, le Service de la sécurité incendie acquiert un nouveau camion-échelle technologique. En général, les camions d'incendie sont renouvelés tous les 15 ans.

Source : Ville de Saint-Jérôme.



PARTIE 7

PRÉVENTION, FORMATIONS ET
IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds L'Écho du Nord, P031.S02.SS02.D208.P18.



PRÉVENTION SYNONYME DE PROTECTION

Aux États-Unis comme au Canada, la première semaine d'octobre est consacrée à la prévention des incendies. Elle commémore l'incendie de Chicago du 9 octobre 1871, d'une ampleur sans précédent. Ce sinistre a tué 250 personnes, fait 100 000 sans-abris et détruit 17 400 bâtiments. C'est en 1923 que le gouverneur général du Canada lance la première semaine de la prévention des incendies.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS4,D03,P03.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS4,D06,P05.



DIVISION DE LA PRÉVENTION

À Saint-Jérôme, la prévention des incendies remonte à 1857. Émilien Valiquette est alors inspecteur. Si elle a toujours été au cœur des activités des pompiers, la prévention devient prioritaire en 1980. La division se forme, et des inspecteurs sont engagés. Durant la même décennie, l'avertisseur de fumée devient obligatoire dans les bâtiments.

La division de la prévention possède trois sections. La section des mesures préventives établit un lien avec les propriétaires de la ville afin de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur et effectue des inspections des immeubles selon leur catégorie de risques (de faibles à très élevés). La section de l'éducation au public vise à informer et à sensibiliser la population par le biais de conférences, d'exercices d'évacuation ainsi que de visites dans les écoles et les résidences pour personnes âgées. La section de la recherche des causes et des circonstances des incendies enquête sur les sinistres pour en déterminer les causes et réduire la possibilité d'incendies similaires.

Source : Ville de Saint-Jérôme.

L'IMPORTANCE DES GICLEURS

Les gicleurs automatiques sont de plus en plus installés dans les bâtiments publics, les commerces et les usines. Ce type d'appareil permet souvent un contrôle rapide et efficace des flammes. À Saint-Jérôme, le Service a pu constater une diminution des incendies majeurs grâce à ces systèmes.

Source : Public Domain Pictures, photographe : Peter Griffin.

FORMATIONS

Tout au long de leur carrière, les pompiers suivent de nombreuses formations dans différents domaines : espace clos, désincarcération, sauvetage en eaux vives, sur plan d'eau ou sur glace, manœuvres de réanimation RCR/DEA, sauvetage vertical, sauvetage en ravin, etc.

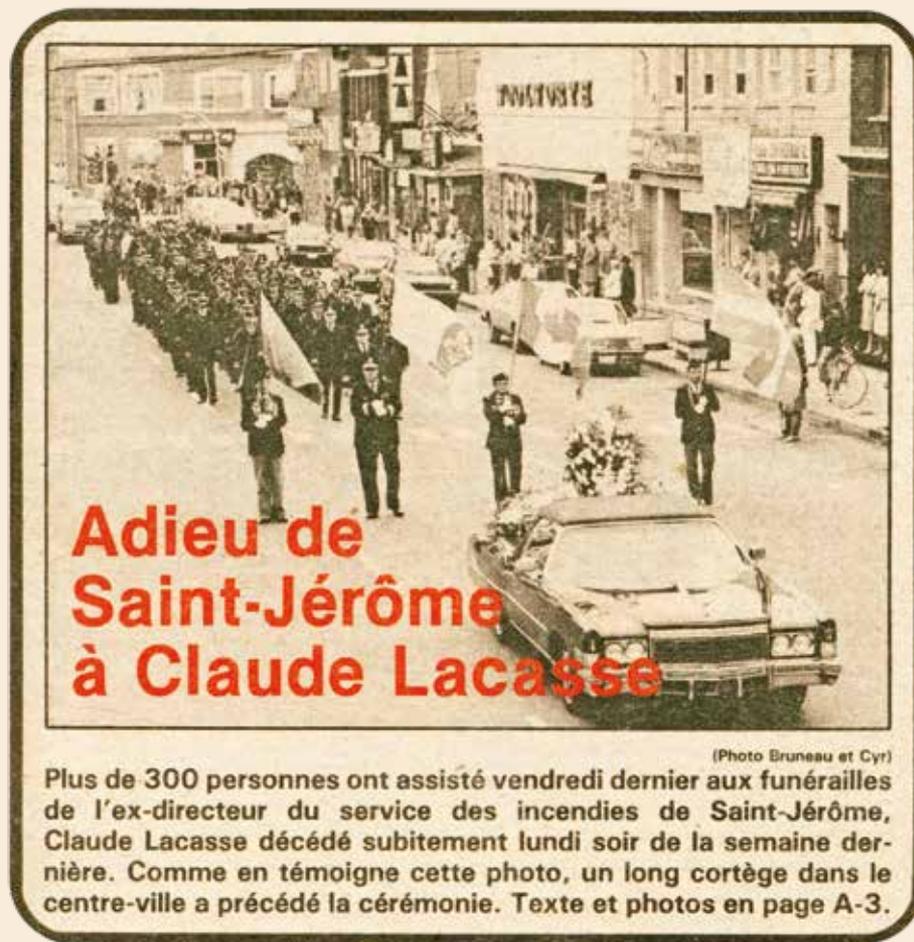
Source : Ville de Saint-Jérôme.

DERNIER HOMMAGE À CLAUDE LACASSE

Directeur du Service de la sécurité incendie à Saint-Jérôme depuis 1969, Claude Lacasse est décédé le 21 juin 1982, à l'âge de 51 ans. Au fil des années, il s'est fait connaître pour son implication auprès de l'Association canadienne des chefs de pompiers. Il a travaillé très fort à l'instauration de lois visant à protéger les citoyens et leurs biens contre les incendies. De plus, il a fondé la première académie des pompiers à Mirabel. Celle-ci a vu le jour en octobre 1980. Monsieur Lacasse a eu droit à des funérailles civiques à la cathédrale de Saint-Jérôme.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds L'Écho du Nord, P031, S02, S01, D12.



Adieu de Saint-Jérôme à Claude Lacasse

(Photo Bruneau et Cyr)

Plus de 300 personnes ont assisté vendredi dernier aux funérailles de l'ex-directeur du service des incendies de Saint-Jérôme, Claude Lacasse décédé subitement lundi soir de la semaine dernière. Comme en témoigne cette photo, un long cortège dans le centre-ville a précédé la cérémonie. Texte et photos en page A-3.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds L'Écho du Nord, 30 juin 1982.

SALUT JEAN-CHARLES!

UN JOUR DE GRAND DEUIL

Chez les pompiers, le sentiment d'appartenance est très développé. Dans son travail quotidien, chacun sait qu'il peut compter sur le soutien de ses coéquipiers. Il en est de même dans le malheur. Cette grande famille se presse autour des proches pour témoigner sa solidarité. Le 27 mars 1984, le décès en service de Jean-Charles Alarie, à l'âge de 54 ans, à la suite d'un malheureux accident, a beaucoup ébranlé le Service. Monsieur Alarie était un homme courageux, travaillant, dévoué aux causes humanitaires. Il a consacré sa vie aux autres.

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Fonds L'Écho du Nord, 4 avril 1984.





MONUMENT DES POMPIERS DÉCÉDÉS EN SERVICE

Le 25 mai 2013, à Montréal, les pompiers Maxime Alarie, petit-fils de Jean-Charles Alarie, et Richard David participent à l'inauguration du monument en hommage aux pompiers décédés en service. L'œuvre est installée devant la caisse d'économie des pompiers de Montréal. Tous les noms des pompiers décédés en service sont d'ailleurs gravés sur les vitraux de la bâtisse.



Source : Richard David.





MARIAGE EN ROUGE

C'est le rouge qui prédomine au mariage de Stéphane Lavoie et de Marie-Gabrielle Lamoureux, le 26 juillet 1997. Devant la cathédrale de Saint-Jérôme, une file de camions d'incendie anciens attend le couple. Stéphane Lavoie est le premier pompier de Saint-Jérôme à se marier en uniforme. Plusieurs confrères de travail assistent à la célébration. Trois jolies filles viendront compléter la famille les années suivantes.

Source : Richard David.



IMPLICATION AUX CINÉ-MATINÉES DE NOËL

Le théâtre Rex, situé tout près de l'ancienne caserne au centre-ville, sur la rue Saint-Georges, accueille les ciné-matinées de Noël. (L'endroit a fermé ses portes en novembre 1996.) Elles se poursuivent aujourd'hui au cinéma du Carrefour du Nord. Ce dernier offre gratuitement des films pour toute la famille en échange de denrées non périssables.

Source : Richard David.

Source : Histoire et Archives Laurentides, Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS4,D06,P02.

Source : Histoire et Archives Laurentides, Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D01,P03.



« ÉCHELLE-THON » DES POMPIERS

Tout au long de son histoire, Saint-Jérôme connaît bien des « thon ». Le premier est le marathon de 1929, qui rend célèbre Léonard Labadie, un rapide coureur. Se succèdent ensuite dansethon, bercethon et téléthon. Il importe de rappeler le « poteau-thon » de 1950. Pendant cet événement, le héros Jean Barette reste juché en haut d'un poteau près de l'aréna Melançon. Il ne faut certes pas oublier la légende de l'« échelle-thon » de 1985 : Donald Brière passe alors 33 heures perché dans une échelle, assisté de son confrère de travail André Bertrand.

Source : Inconnue.

Source : Histoire et Archives Laurentides, Fonds L'Écho du Nord, 14 juillet 1985.



DES ACTIVITÉS POUR SE SURPASSER

Depuis 2014, les pompiers continuent de participer à différentes activités sportives, comme les courses Ironman ou l'événement 24 h Tremblant.



Biathlon nature 96.
Source : Richard David.



Biathlon nature 96.
Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS4,D05,P02.



Biathlon nature 96.
Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS4,D05,P10.



Défi Gratte-ciel en 2018 réalisé par Arnaud Lord, David Gervais,
Olivier Desjardins, Gabriel Roy et Jonathan Martineau.
Source : Ville de Saint-Jérôme.



Arnaud Lord et Maxime Fontaine
au demi-marathon d'Ottawa en 2018.
Source : Ville de Saint-Jérôme.



PARTIE 8

MISSION ET VALEURS

Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection SHRN, P005,S05,SS03,D01,P12.

RÈGLEMENT N° 98

Source : Histoire et Archives Laurentides, >
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S3,D03.



(---1 ---)

Corporation de la Ville de St-Jérôme.

A une session régulière du Conseil Municipal de la Ville de St,Jérôme ,tenue le 27 Mai 1912 à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire,S.G.Laviolette ,et M.M. les Echevins R.Castonguay,P.SIMard,H.Giraldeau,J.Bte.Gougeon,H.Danis,C.E. Laflamme,F.P.Vanier et J.D.Guay.

L'échevin H.Danis ,secondé par l'échevin Giraldeau, propose que le règlement suivant soit adopté.

RÈGLEMENT # 98.

Concernant la formation d'une brigade de pompiers pour la ville de St-Jérôme.

- 1-o Une brigade de pompiers est par le présent créée et organisée.
- 2-o Elle se composera d'un chef ,d'un sous_chef et de Huit pompiers (8),
- 3-o Le Maire de la Ville sera ex-officio surintendant de la brigade.
- 4-o Le Surintendant ,le chef et le sous-chef seront les officiers de la brigade,ce qui formera le comité d'administration des Pompiers.
- 5-o Le chef,le sous-chef seront nommés par le Conseil de la Ville et les pompiers seront nommés par le Surintendant et le Chef de la brigade.
- 6-o Le Chef sera pourvu par le Conseil d'un livre dans lequel il constatera et fera mention de l'enfôlement des Pompiers ,et de tout ce qui regarde la Brigade;Dans ce livre il tiendra un compte de tous les appels pour alarmes données,pour tous les incendies,ou autres alrames données,aussi de l'assistance des Pompiers soit aux incendies,&.Et en fera un rapport détaillé au Conseil tous les mois.
- 7-o Toute personne désirant faire partie de la brigade devra d'abord donner son nom au Chef,ou au Surintendant,et ensuite ,sur la demande de l'un ou de l'autre,signer un engagement aux conditions ci-après disignées.
- 8-o L'engagement sera pour un an; l'année commencera le 1er,Mai de chaque année et tout engagement signé après le 1er, de Mai

de Mai, sera pour le reste de l'année.

- 9 o Tout pompier, qui ne voudra pas demeurer dans le service à l'expiration de son engagement, devra en donner avis au Surintendant ou au Chef au moins un mois d'avance, sinon son engagement sera censé renouveler pour une autre année et alors il deviendra sujet aux stipulations de l'article suivant:
- 10 o Tout membre de la brigade autre que les officiers, qui voudra laisser le service avant l'expiration de son engagement, devra en donner avis par écrit au Surintendant ou au chef, au moins un mois d'avance, sinon il encourra la confiscation des arrérages de sa paie alors dûs.
- 11 o Tout officier de la brigade, qui voudra laisser le service avant l'expiration de son engagement, devra en donner avis par écrit au Surintendant, au moins deux mois d'avance; sinon outre la confiscation des arrérages de sa paie alors dûs, il encourra une pénalité de \$1,00 à \$5.00.
- 12 o Le comité d'administration de la brigade aura le pouvoir d'établir des règles spéciales pour la gouverne interne de la brigade et pour réglementer le service, lesquelles, après avoir été adoptées par la majorité et communiquées aux membres de la brigade auront force et effet comme le présent règlement vis-à-vis d'eux.
- 13 o La brigade devra, autant que possible, avoir un exercice au moins 2 fois par mois et pourra être appelée pour parade lorsqu'il sera jugé nécessaire par le surintendant.
- 14 o Tous les membres de la brigade seront tenus d'assister aux parades et aux exercices sur avis verbal, ou par écrit, de la part du Chef, (à moins de raisons valables données au Chef.))) Ils devront rigoureusement assister aux incendies et y travailler effectivement, à moins de raisons incontrôlables et admises par le Chef ou le Surintendant.
- 15 o Le Surintendant aura un contrôle général sur toute la brigade.
- 16 o Lors d'un incendie, le Commandant en Chef, sera le chef lui-même, ou en son absence, le sous-Chef, cependant le Surintendant pourra aussi donner des ordres de concert avec le Commandant



Source : Ville de Saint-Jérôme.



Commandant, et, dans tous les cas, les ordres régulièrement donnés et régulièrement transmis, devront être sans délai et fidèlement exécutés par les pompiers à qui ils auront été donnés ou transmis.

- 17 o Il sera du devoir du Chef de voir à ce que les pompes, accessoires, les bornes fontaines, le système d'alarmes, voitures, échelles, boyaux, etc, etc, soient tenus en bon état et prêts à fonctionner, et, sous ce rapport il aura les mêmes pouvoirs que le Surintendant, et lorsqu'il remarquera quelques négligences ou défauts, il devra immédiatement en faire rapport au Surintendant, ou au Conseil de Ville.
- 18 o Il sera du devoir du Chef, après chaque exercice, parade ou incendie de se rendre à la station des pompes et de faire l'appel des pompiers. Il devra noter ceux qui auront assisté et ceux qui n'auront pas assisté, et porter ses notes le plus tôt possible au Sec. Trésorier qui devra les entrer dans le Rôle des Pompiers.
- 19 o Le Chef sera obligé, par son engagement, d'enseigner le Sous-Chef, ou toute autre personne qui, avec l'approbation du Surintendant voudra se rendre en état de faire fonctionner la pompe à vapeur.
- 20 o Le Sous-Chef devra prendre les ordres du Chef suivant les règles que le comité d'administration des Pompiers pourra établir.
- 21 o Les Chef et Sous -Chef ne pourront s'absenter sans en avoir obtenu la permission du Surintendant.
- 22 o Tout membre de la brigade, lorsqu'en devoir, aura, en vertu du présent règlement, le pouvoir de tenir le public à distance de manière à ne pas gêner les mouvements des pompiers, et toute personne résistante aux injonctions qui lui seront données sous ce rapport sera passible d'une amende de \$1,00.
- 23 o ^{Lors} ~~Leur~~ d'un incendie, ou en tout autre temps, il sera défendu de passer sur les boyaux avec un cheval et une voiture, et toute personne faisant résistance et passant outre, encourra une pénalité de pas moins de \$2,00, ni plus de \$20.00 en sus des dommages causés.

- 24 o Lors d'un incendie, le Surintendant ou le Chef, après avoir pris avis autant que possible des membres du Conseil alors présents, pourra ordonner la démolition des clôtures ou batisses dans le but d'arrêter les progrès de l'incendie.
- 25 o Il sera défendu à tout membre de la brigade, lorsqu'un de voir de prendre ou d'accepter de la boisson excepté sur l'invitation ou ^{la} permission du Surintendant.
- 26 o Tout membre de la brigade reconnu coupable d'actes dérogatoires à l'honneur du Corps, de négligences ou d'insubordination pourra être démis par le Surintendant, et tout membre démis pour ces causes encourra la confiscation des arrérages à lui dûs.
- 27 o Tout membre de la brigade qui cessera de résider dans la ville de St-Jérôme, sera tenu d'en donner avis au Chef et de remettre en ses mains tout ce qui pourrait avoir entre les mains appartenant à la brigade; A défaut de donner avis, il perdra les arrérages qui pourraient lui être dus, et à défaut de remettre les objets appartenant à la brigade, il encourra une pénalité de \$10.00 à \$20.00.
- 28 o Le salaire régulier des pompiers sera de \$25,00 par année pour chacun d'eux, pourvu qu'ils répondent aux appels donnés, payable \$12,50 le 1er, de Novembre et le 1er, de Mai de chaque année. En sus de ce salaire, il sera payé à chaque Pompier \$3.00 pour chaque feu ne dépassant pas la durée d'une heure-- et après cette heure, il leur sera accordé \$0,50¢ de l'heure, pourvu qu'ils soient en devoir. Et pour les feux de cheminées ou fausses alarmes, il leur sera accordé \$1,50 quand l'eau ne sera pas mise dans les boyaux. S'ils ne répondent pas aux appels une diminution sera faite sur leur salaire de \$25,00 en proportions aux appels données,
- 29 o Deux Pompiers devront coucher à la station du feu tous les soirs et pour cela se rendre à 8 heures du soir, ils seront payés pour ces couchés \$0,25¢ chaque par soir. Pour cela ils devront s'entendre avec le Chef, et ce dernier leur donnera les instructions nécessaires.
- 30 o Chaque Pompier devra retourner et se rapporter à la station



Source : Richard David.



(---5---)

station après chaque incendie, et si le chef a besoin de leur service, ils devront l'aider.

31 o Chaque Pompier ainsi que le Chef et le Sous-Chef devront signer un engagement avec le Secrétaire-Trésorier qui représentera la Corporation.

32 o Tout Pompier sera tenu de servir comme constable et se faire assermenter comme tel, et devra répondre à toute demande de service comme constable à la demande soit du Chef, du Surintendant, ou du comité de police.

33 o Tout règlement ou résolutions du Conseil antérieurs au présent et réglant la Compagnie de Pompiers sont par le présent abolis et de nul effet.

34 o Le présent règlement aura force et effet aussitôt après sa publication.

Marchand

Sec. Ins.

L. G. Grogan

*Je soussigné A. Laplante, Assistant Secrétaire
Trésorier de la Ville de Québec certifie sous mon
serment l'office ainsi donné l'écrit du Tribunal
N° 98 ci-haut, sur l'estrade du ci-devant public
en face de l'église de St-Jean à trois heures
d'intelligible à l'issue du service divin du Mardi
Marsinoké le 20^e jour de Juin 1912.
Donné à Québec ce 20^e jour de Juin 1912.*

A. Laplante
Ass. Sec. Ins.

1
Février 1 - 1950

1/125 P.m appel boîte 422 fume alarme
retour 128 P.m

1/140 P.m appel tel feu garage 500 Totalur
Edouard Mairameux prop lui même
cost bois & papier 2 jets 1000 lbs
bozans 2 1/2, 1 extincteur 1 échelle
15 lbs. Damage cause probable poêle
surchauffé. Retour 12.36 am

" 2/118 am. appel 215.

Peu fournais a l'huile. Téléphore
Larain. 368 Blvd Leonard.
Prop. Cost papier & gravier
Cause. Fournais défectueuse 11.27 am
A.R.L.

3 feu extincteur a été rechargé pour
M Lafond 493 Labelle (au soda)

Févr 4. 18.48 P.M. Appel tel feu cheminée
chez Augustin Charrette 17 St Louis
prop. lui-même: échelle 4". Aucun
dommage. Construction bois & tôle.
Retour 8.52 P.M. @

" 7/12.08 J.m. appel 131

feu bijou & cheminée Joseph
Beaubien. 214 Montigny. Prop.
Orla Larcon. cost bois & tôle.
2 échelles. 14 & 35 lbs. Cause
malproprie. Retour 12.29 J.m.
A.R.L.

7/645 P.m appel tel feu chez Eugène
Rochon fonderie près Canadian national
feu dans les moules laus état
sur contrôle retour 648. ^{papier} cost

7/659 P.m appel boîte 213 chez Leonard
Lohais 521 Parent électricité défectueuse
petit dommage retour 715 P.m
cost briques papier Prop. Thémis Brun

RAPPORT D'INCENDIE, 1950

< Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103, S1, D1.



Source : Ville de Saint-Jérôme.

4

Kénot G. - Prudhomme J. - Charbonneau J. -
11.50 A.M. Le pompier Kénot au restaurant
Rex se chercher un lunch Retour 11.58 A.M.
Entrée aux cours à 1.10 P.M. tout le
même personnel qu'avant midi plus le pompier
Rochon, sortie du cours. 5.00 hrs.
Claude Charbonneau

7 mai 1964
196 9^h05^{AM}
L. Dagenais
J. Desjardins
J. Prudhomme
L. Desjardins
Entretien des locaux vérifier les camions de
l'huile et l'eau et tout l'équipement contre l'in-
cendie et le tout est en bon ordre
excepté un Radar lite des contacts ne se
fait pas il est défectueux
Lionel Dagenais

9 mai 1969
8^hAM à 6^h25^{AM}
M. St-Onge
J. Prudhomme
J. Kénot
J. Charbonneau
Entretien des locaux, vérifier les camions,
et l'équipement contre l'incendie, le tout est
en ordre. 1 foudre d'huile dans le moteur camion #4.
L'équipe est entrée dans la salle de con-
férence à 8.25 et sortie à 11.40 A.M.
Les Pompiers présents étaient les suivants:
J. Charbonneau, J. Prudhomme, G. Desjardins,
J. Kénot, J. Prud'homme, R. Fillion, D. Rochon,
A. Fauré, M. St-Onge, J. Labelle, J. Calarie,
M. Lavoie, C. Charbonneau, L. Dagenais, J. Desjardins,
M. Richard

A 9.00 A.M. M. Patois du magasin Bédard
vient poser les poteaux pour drapperies.

A 9.25 A.M. M. Thimens rencontre M. le Directeur

Les tâches employées à l'incendie du 78
rue St-Joseph sont rapportées aux casernes

A 12.00 A.M. Le pompier J. Prud'homme est
allé changer de queue à la Caisse Populaire et
au restaurant Rex pour chercher lunch.

QUELQUES STATISTIQUES

INTERVENTIONS PAR ANNÉE

Nombre d'appels pour feux, alarmes déclenchées,
assistance policière, sauvetages, accidents, etc.

2012	1072
2013	1225
2014	1118
2015	1314
2016	1320
2017	1375
2018	1435
2019	1577
2020	1436
2021	1503
2022	1806

DIVISION DE LA PRÉVENTION MESURES PRÉVENTIVES

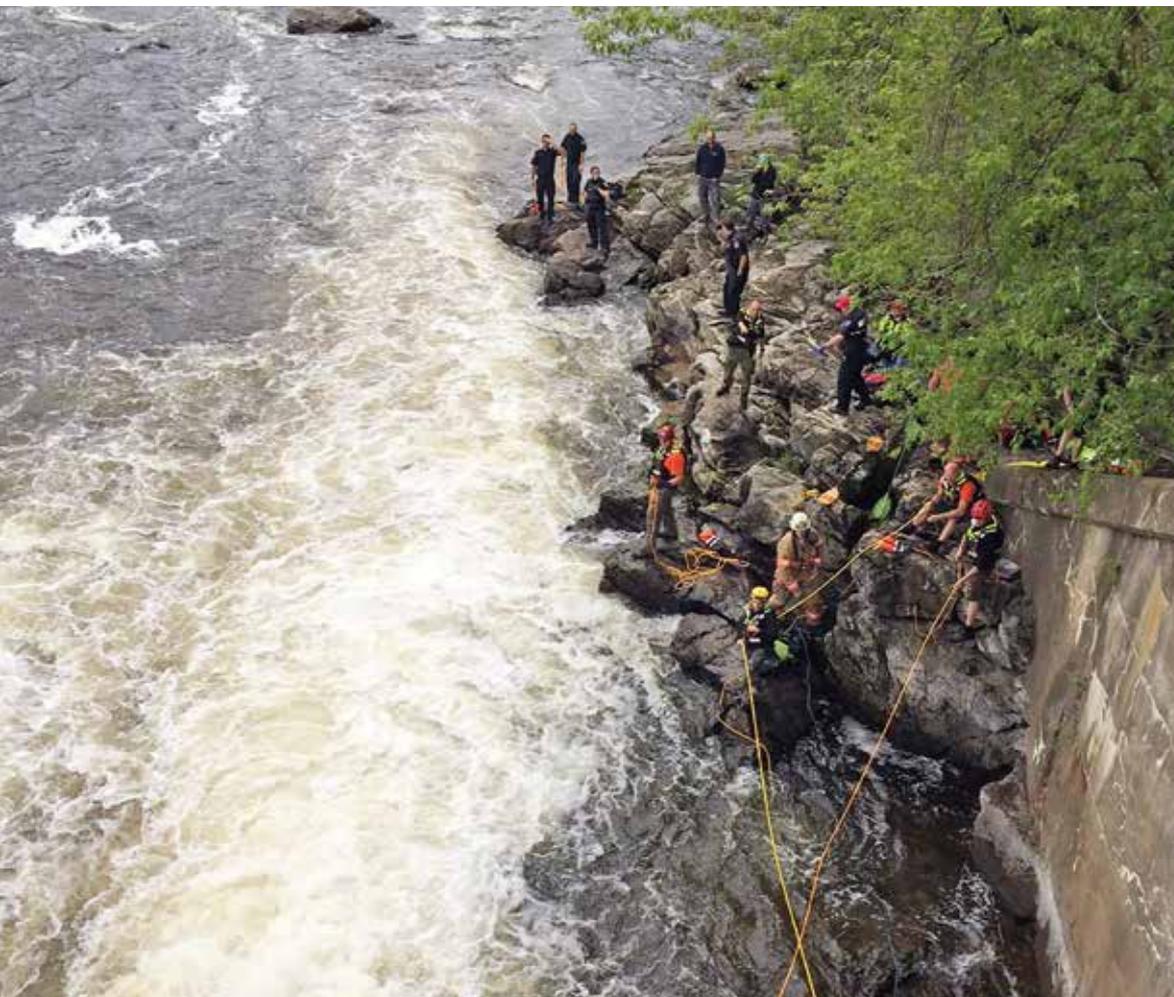
Activités de prévention
et d'inspection

2012	2461
2013	1639
2014	519
2015	582
2016	1936
2017	1373
2018	1472
2019	1378
2020	1220
2021	1437
2022	1760



POMPIERS HONORÉS

Pour leurs 20 ans de service, au milieu des années 1980, de gauche à droite : Benoît Charette, Michel Gingras, Jean-Claude Leblanc, Yvon Prud'homme, Denis Rochon, Jean-Pierre Brunet, Jacques Charbonneau, Gilles Huot, Maurice Richard, Lionel Dagenais, Maurice Sauvé, Gérard Caza, René Fillion, Alain Charbonneau, Pierre de La Sablonnière, Serge Tessier, Jean-Guy Prud'homme, Gaétan Desjardins, Carol Leduc, Marcel St-Onge, Richard David, Marc Lapointe, André Bertrand, Daniel Limoges, Donald Brière, André Fauvelle, Florent Longpré, Gilles Labelle ainsi que deux pompiers temporaires.



SAUVETAGE D'UN KAYAKISTE LE 30 MAI 2017

Deux pompiers du Service incendie de Saint-Jérôme se sont vus honorés de la plus haute distinction qu'un pompier peut recevoir au cours de sa carrière, la Croix du courage. Les pompiers Stéphan Dufour et Benoît Vézina ont reçu les honneurs du ministère de la Sécurité publique. Le pompier Luc Trudel a reçu pour sa part, l'acte méritoire.



Sept autres membres du Service ont reçu une citation de reconnaissance, pour leur participation à l'opération de sauvetage : Patrice Cadieux, David Potvin, Pascal Raymond, Dominic Pagé, Paul Vincent, Michel Ouellette et le chef Patrick Vallières.



En 1999, plusieurs pompiers visitent le tunnel sous-terrain pour la récupération des eaux usées traversant la ville de Saint-Jérôme.

Apparaissent sur cette photo Maxime Fontaine, Patrick Corbeil, Richard David, Patrice Cadieux, Marc Lapointe, Jean-Claude Leblanc, Marc Simard, Daniel Lapointe, Martin Lalande et Robert Paquette.



RÉCONFORT IMMÉDIAT POUR LES SINISTRÉS

En 2001, l'Association d'aide aux sinistrés des Basses-Laurentides se dote d'un autobus scolaire modifié afin d'intervenir auprès des victimes de situations d'urgence. Cette association a vu le jour à l'ancienne caserne de Bellefeuille. À l'époque, le président était monsieur Pierre Verreault, ex-lieutenant pompier. Ce dernier est malheureusement décédé aujourd'hui. Il est important de souligner le travail des nombreux bénévoles qui ont porté assistance aux citoyens et aux pompiers au fil des ans. Monsieur Bernard Brunet est un excellent exemple de dévouement. Lui qui a été président de l'Association s'est longtemps impliqué auprès du Service de la sécurité incendie lors des situations d'urgence de la MRC.



Source : Histoire et Archives Laurentides,
Collection Pompiers de Saint-Jérôme, P103,S5,SS5,D02,P09.



Source : Richard David.

NOTRE MISSION

Sauvegarder la vie et les biens matériels par des actions préventives, par des interventions d'urgence et d'autres secours en limitant les impacts environnementaux.

NOTRE VISION

Un service d'incendie qui se démarque en répondant à toutes les exigences d'une capitale régionale, en assurant le plus haut standard de services de prévention et d'intervention, avec un personnel qualifié et engagé, offrant une présence rassurante pour les citoyens et leurs familles.

NOS VALEURS

Le Service de la sécurité incendie adopte les valeurs de la Ville de Saint-Jérôme, soit l'acronyme A.V.E.N.I.R.

APPROCHE CITOYEN

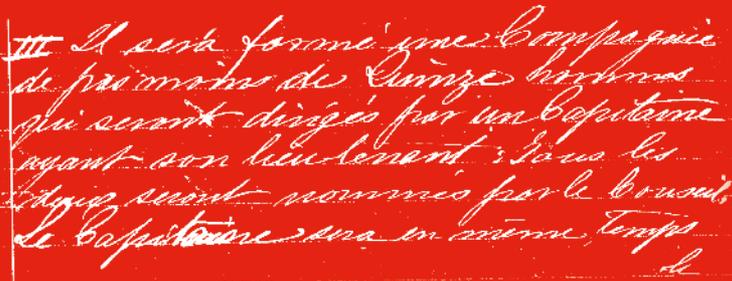
VISIONNAIRE

ENGAGEMENT

NIVEAU D'EFFICIENCE ÉLEVÉ

INTÉGRITÉ

RESPECT



III Il sera formé une Compagnie
de pompiers de quinze hommes
qui seront dirigés par un Capitaine
ayant son lieutenant. Tous les
citoyens seront nommés par le conseil.
Le Capitaine sera en même temps

Extrait du premier règlement de 1873, le règlement n° 55. Source : Ville de Saint-Jérôme.

Et y ajoutent ses valeurs particulières

BRAVOURE

Les pompiers de Saint-Jérôme font preuve de bravoure pour protéger et sauvegarder la vie de citoyens ou de leurs confrères. Ils vivent quotidiennement des situations extrêmes et dangereuses qui demandent de l'endurance et de l'engagement.

COURAGE

Les pompiers de Saint-Jérôme ont le courage de repousser leurs limites et d'être prêts physiquement et moralement à affronter en tout temps des situations nouvelles, imprévisibles et dangereuses. Ils livrent une prestation optimale par une formation de pointe et un entraînement continu.

SERVICE

Les pompiers de Saint-Jérôme sont au service de la population et font preuve de disponibilité dans leurs activités de prévention et de combat contre le feu ainsi que dans leurs nombreuses activités communautaires et leurs implications sociales.

BIBLIOGRAPHIE NOTES ET RÉFÉRENCES

Histoire de Saint-Jérôme

Serge Laurin

Policiers et pompiers en devoir

Jeannine Laurent et Jacques Saint-Pierre

Saint-Jérôme, un air fier et hardi

Jean-Pierre Bourbeau et Suzanne Marcotte

Saint-Jérôme en mots et en images : 150 ans de fierté, 1834-1984

Hélène Champoux et Mario Nadon

Les maires de Saint-Jérôme et les conseils municipaux

Comité de toponymie de Saint-Jérôme

Société d'histoire de la Rivière-du-Nord / Histoire et Archives Laurentides

Revues et documents du syndicat des pompiers de Saint-Jérôme
et de Mario St-Pierre, directeur adjoint

REMERCIEMENTS

Je remercie toutes les personnes qui ont travaillé et collaboré avec moi durant toutes ces années. Vous avez été d'une grande utilité dans la réalisation de mon travail. Vous m'avez beaucoup inspiré. C'est pourquoi j'ai décidé de faire connaître toute l'histoire transmise et tout l'héritage laissé à travers ce livre.

Richard David





Ce mémorial honore les pompiers qui ont fait partie du Service de la sécurité incendie.

Source : Ville de Saint-Jérôme.

